



Nations Unies



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail

Cadre stratégique intérimaire 2016-2017 du Système des Nations Unies en RCA



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	5
ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES EN RCA.....	6
1. INTRODUCTION.....	7
2. RÉSULTATS ATTENDUS DU CSI 2016-2017	8
2.1. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET GOUVERNANCE	8
2.1.1. ANALYSE DE LA SITUATION	8
2.1.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE	9
2.2. BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN.....	10
2.2.1. ANALYSE DE LA SITUATION	10
2.2.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE	11
2.3. TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT.....	12
2.3.1. ANALYSE DE LA SITUATION	13
2.3.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE	14
3. MISE EN ŒUVRE	16
3.1. PARTENARIAT	16
3.2. EXERCICE CONJOINT RCPCA.....	17
3.3. MODALITÉS D'APPUIS	17
3.4. HYPOTHÈSES ET RISQUES	17
3.5. MÉCANISMES DE COORDINATION	20
3.5.1. COORDINATION EXTERNE.....	20
3.5.2. COORDINATION INTERNE.....	20
3.6. SUIVI ET ÉVALUATION	21
4. CONCLUSION.....	23
ANNEXES OPÉRATIONNELLES.....	24
Annexe 1 : Matrice des résultats du cadre stratégique intérimaire 2016-2017 du SNU	25
Annexe 2 : Matrice de suivi-évaluation du cadre stratégique intérimaire 2016-2017 du SNU	42
Annexe 3 : Matrice des ressources financières.....	74
Annexe 4 : Matrice de cohérence entre les piliers de l'exercice RCP et le CSI.....	79

LISTE DES ACRONYMES

ABDH	Approche basée sur les droits de l'homme
AEF	Afrique Equatoriale Française
AME	Accords multilatéraux sur l'Environnement
APD	Aide Publique au Développement
APV	Accord de Partenariat Volontaire
ASS	Afrique Subsaharienne
BAD	Banque Africaine de Développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique Centrale
BTP	Bâtiments & Travaux Publics
CCA	Bilan commun de pays
CCNUCC	Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique
CDB	Convention des Nations Unies sur la Diversité Biologique
CEEAC	Communauté économique des Etats d'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CICR	Confédération Internationale de la Croix Rouge
CIRGL	Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CPS/UA	Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine
CNT	Conseil National de la Transition
CSI	Cadre Stratégique Intérimaire
DDR	Désarmement, Démobilisation et Réinsertion
DDRR	Désarmement, Démobilisation, Réinsertion et Rapatriement
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
ECASEB	Enquête Centrafricaine pour le Suivi – Evaluation du Bien - Etre
EFSA	Evaluation de la Sécurité Alimentaire en situation d'urgence
EUFOR	Force de l'UE en RCA
EUNAM	Mission militaire européenne de conseil en RCA
FACA	Forces Armées Centrafricaines
FCFA	Franc de la Coopération Financière Africaine
FED	Fonds Européen de Développement
FIDA	Fonds internationale pour le développement agricole
FLEGT	Forest Law Enforcement on Governance and Trade
FMI	Fonds Monétaire International
GESCO	Système de Gestion Informatisée de la Dépense
GIC-RCA	Groupe Internationale de contact pour la RCA
HCR	Haut-commissariat aux Réfugiés
ICASEES	Institut Centrafricain des Statistiques, des Etudes Economiques et Sociales
IDE	Investissement Directs Etrangers
IDH	Indice de Développement Humain
INDH	Institution Nationale des Droits de l'Homme
ISF	Integrated Strategic Framework
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
ISDH	Indice Sexo-spécifique de Développement Humain
LRA	Lord Resistance Army
MICS	Multiples Indicators Cluster Survey (Enquête à Indicateurs Multiples)
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la RCA
MISCA	Mission Internationale de Soutien à la Centrafrique
ODD	Objectifs de Développement Durable
OIM	Organisation Internationale des Migrations
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONGDH	ONG des Droits de l'Homme
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation de la Société Civile
PFNL	Produits Forestiers Non-Ligneux

PIB	Produit Intérieur Brut
PIDCP	Pacte international relatifs aux droits civils et politiques
PIDESC	Pacte international relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels
PMT	Programme Management Team
PNIASAN	Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle
PNPJ	Politique Nationale de Promotion de la Jeunesse
PRH	Plan de Réponse Humanitaire
PURD	Programme d'Urgence et de Relèvement Durable
PURSeP	Projet d'urgence de restauration des services publics
RCA	République centrafricaine
RCO	Bureau du Coordonnateur Résident
RDC	République Démocratique du Congo
REDD	Reducing Emissions from Deforestation and forest Degradation
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
RSS	Réforme du Secteur de Sécurité
SDRASA	Stratégie de développement rural, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire
SMART	Mesure de la mortalité, du statut nutritionnel et de la sécurité alimentaire en situation de crise
SNU	Système des Nations Unies
SODECA	Société de Distribution d'Eau en Centrafrique
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
UNCT	Equipe-pays des Nations Unies
UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
UNFPA	United Nations Population Fund
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VBG	Violence Basée sur le Genre
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

AVANT-PROPOS

Le présent Cadre Stratégique Intérimaire - CSI (2016-2017) de l'Equipe Pays des Nations Unies est un double lieu de rencontre. Il constitue tout à la fois une réponse aux priorités stratégiques du Gouvernement centrafricain et un cadre de mutualisation des efforts du Système des Nations Unies (SNU) en République Centrafricaine. Il articule les réponses aux besoins humanitaires encore persistants avec des esquisses de solutions durables pour soutenir les efforts de stabilisation et de reconstruction du pays.

Conformément à son rôle et à son mandat, le Système des Nations Unies, à travers le CSI (2016-2017), interviendra en appui aux efforts du Gouvernement centrafricain et en cohérence avec les interventions des autres Partenaires Technique et Financiers. C'est le lieu de souligner la cohérence établie et respectée entre les axes stratégiques du CSI et les priorités retenues dans le cadre de l'Evaluation des besoins de relèvement et de consolidation de la paix en République Centrafricaine (RCPCA) en cours. Pouvait-il en être autrement au regard d'une part, de l'engagement mandataire des Nations Unies à s'aligner sur les priorités nationales, et d'autre part, de l'engagement massif et constructif de l'ensemble du SNU en soutien au RCPCA depuis sa mission de cadrage jusqu'à sa phase de mise en œuvre ?

Cette cohérence positionne le CSI 2016-2017 comme une réponse anticipée aux priorités de relèvement et de consolidation de la paix en Centrafrique qui résultera de l'exercice d'évaluation. Il constitue une contribution significative à l'effort concerté de la Communauté Internationale au relèvement du pays.

Le CSI 2016-2017 sera suivi par le nouveau Plan-Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD) qui couvrira une période plus longue dans une perspective de vision à long terme des enjeux de développement de la République Centrafricaine.



Son Excellence Félix MOLOUA
Ministre de l'Economie, du Plan
et de la Coopération



Fabrizio HOCHSCHILD
Représentant Spécial Adjoint du Secrétaire Général
Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies,

ENGAGEMENT DE L'ÉQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES EN RCA

Nous, Représentants de la MINUSCA et chefs d'agences du Système des Nations Unies en République Centrafricaine, à travers ce Cadre Stratégique Intérimaire 2016-2017, nous nous engageons à soutenir de manière coordonnée et efficace les efforts du Gouvernement pour le relèvement la consolidation de la paix en assurant aux populations centrafricaines, la continuité de l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités socio-économique et l'opérationnalisation des mécanismes de promotion de la cohésion sociale.

 Fabrizio HOCHSCHILD Coordonnateur Résident Coordonnateur Humanitaire	 YAO N'da Konan Michel Représentant OMS	 Kouassi Lazare ETIEN Représentant UNHCR
 Jean Alexandre SCAGLIA Représentant FAO	 Mohamed Maïek EALL Représentant UNICEF	 Félix Bona Fogah GOMEZ Représentant PAM
 Ada POUYE Représentant a.i. UNFPA	 Aboubacar KOULIBALY Directeur pays	 Musa Yerro GASSAMA Représentant OHCHR
 Joseph INGANI Chef de Bureau OCHA	 El Hadj ABDALLAH FAH Directeur Pays ONUSIDA	 Chantal KINGUE EKAMBI Chef de Programme ONU Femmes
 Richard DERRIEUX Chef de Programme UNMAS	 Anne Kathrin SCHAEFER Cheffe de Bureau OIM	 Gabou DOUMBIA Chef de Bureau UNOPS
 Aminata MAIGA Directrice OIT -Afrique Centrale		

1. INTRODUCTION

L'équipe-pays (UNCT) de la RCA a décidé d'élaborer un Cadre stratégique intérimaire (CSI) pour ses interventions de la période 2016-2017. Il s'agit du deuxième cadre intérimaire du SNU dans le pays après celui de 2014-2015. Cette décision trouve sa justification dans la crise politico-militaire qui a secoué la RCA, la transition politique qui s'en est suivie et l'absence après la suspension du DSRP 2011-2015, d'un cadre de développement à moyen terme. Une telle situation n'offrait pas à l'UNCT, les conditions de stabilité requises pour une programmation quinquennale du type UNDAF. En optant par ailleurs pour un CSI 2016-2017, l'UNCT adhère à la demande du Gouvernement de transition, de reporter le prochain cycle de l'UNDAF à la période 2018-2022, le temps nécessaire à l'installation des nouvelles institutions issues des dernières élections démocratiques.

S'agissant du processus de préparation, le CSI 2016-2017 a bénéficié de l'approche analytique et participative qui devait guider la programmation de l'UNDAF initialement prévue pour 2017-2021. C'est ainsi que le présent CSI prend appui sur le CCA 2015 et sur les consultations populaires qui l'ont complété ; sur les acquis des formations du personnel compétent des organismes du système, sur les principes de programmation au niveau pays dont le genre, l'approche basée sur les Droits de l'Homme et la gestion axée sur les résultats. Il repose aussi sur les réflexions initiées par l'équipe-pays en vue de l'application de l'approche de développement par voie transformationnelle en RCA. Le CSI 2016-2017 reflète également un niveau élevé d'engagement de l'équipe de gestion des programmes (PMT) qui s'est approprié le processus de planification des résultats attendus du présent cadre intérimaire ainsi que les réflexions stratégiques qui le sous-tendent.

L'année 2016 marque pour la RCA la fin de la transition politique et l'avènement de nouvelles institutions nationales issues d'élections démocratiques. A l'évidence, le nouveau gouvernement devra assurer à brève échéance, la paix et la sécurité, renforcer les bases démocratiques du pays et instaurer l'État de droit, restaurer et étendre l'autorité de l'État sur l'entièreté du territoire centrafricain, relancer l'économie et améliorer les conditions de vie d'une population meurtrie par les conflits à répétition.

Ces défis, les Nations Unies en RCA sont les mieux positionnées pour aider les nouvelles autorités à y répondre adéquatement. Cette capacité de réponses tient aux avantages comparatifs que confèrent au SNU en RCA, une présence intégrée (MINUSCA, UNCT et HCT), une expertise technique avérée en matière de promotion de la paix, de gouvernance démocratique, de reconstruction *post-conflict*, de lutte contre la pauvreté, de prise en charge des questions sociales et environnementales, ajoutée à une longue tradition de coopération avec le pays. En outre, des droits de l'homme fournissent au SNU, un cadre normatif pour concevoir et mettre en œuvre leurs interventions sur une base objective et orientée vers le renforcement des capacités à la fois des débiteurs d'obligations et des détenteurs de droits.

Le présent document présente la réponse des Nations Unies à ces défis prioritaires. Il s'agit d'un cadre stratégique intérimaire d'assistance des Nations Unies à la RCA pour la période de 2016 à 2017 qui tient lieu de plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF).

2. RÉSULTATS ATTENDUS DU CSI 2016-2017

L'UNCT a choisi d'articuler le CSI 2016-2017 autour des trois axes stratégiques ci-après : (i) consolidation de la paix et gouvernance ; (ii) bien-être social et développement du capital humain ; (iii) transformation économique et gestion durable de l'environnement. Ces choix stratégiques tiennent compte des priorités nationales de la RCA, des analyses du CCA 2015 et des concepts de l'approche de développement par voie transformationnelle que l'équipe-Pays souhaite adopter pour le prochain UNDAF 2018-2022.

Le développement qui suit expose pour chaque axe stratégique, l'analyse de la situation sous-jacente et la stratégie de réponse du SNU.

2.1. CONSOLIDATION DE LA PAIX ET GOUVERNANCE

Cet axe stratégique est la réponse commune du SNU aux priorités nationales de la RCA en matière de stabilisation, de consolidation de la paix, de réconciliation, de renforcement de la gouvernance et de l'État de droit, définies dans le Programme d'Urgence et de Relèvement Durable (PURD - 2014-2016) et précisées par les autorités de la transition à la réunion de haut niveau du 1^{er} octobre 2015, tenue en marge de la 70^{ème} Assemblée Générale des Nations Unies.

Les interventions du CSI 2016-2017 devront permettre au SNU d'atteindre les résultats suivants déclinés t en effets comme ci-après.

Résultat stratégique	1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.
<i>Effet</i>	1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.
<i>Effet</i>	1.2. Les institutions civiles, politiques et administratives disposent de capacités suffisantes, promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.
<i>Effet</i>	1.3. L'État renforce le système judiciaire et lutte contre l'impunité tout en promouvant une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques et de l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel.

2.1.1. ANALYSE DE LA SITUATION

La RCA se caractérise par une insécurité et une instabilité politique chroniques causées par des conflits armés qui surviennent tous les 10 ans depuis 1993. Ces conflits récurrents font obstacles à la jouissance du droit à la paix dans le pays. Les morts, les déplacés, les exactions et autres violences de tous genres qui en découlent, constituent des violations du droit à la vie, à la liberté, à la sûreté et à l'intégrité physique de la personne humaine.

Les causes profondes de ce déni du droit à la paix sont entre autres, la fragilité de l'État, l'impunité et la mauvaise gouvernance.

En effet, l'Etat Centrafricain fait face depuis plus d'une vingtaine d'années à l'incapacité de sécuriser ses frontières, d'assurer son autorité dans toutes les régions administratives du pays, de construire un État de droit, d'exercer son contrôle sur ses ressources naturelles, et de fournir adéquatement les biens publics et les services collectifs aux populations. L'État n'a également pas été en mesure de construire une armée républicaine, politiquement neutre et garante de l'intégrité territoriale. L'armée est actuellement organisée sur des bases tribales et sert tour à tour, d'instrument d'accession au pouvoir, d'outil de revendication politique, de répression de l'opposition et de violence contre la population civile.

L'État centrafricain a aussi montré son incapacité à rendre efficacement la justice à ses populations. Souvent inféodé au pouvoir en place, le système judiciaire est reconnu comme étant corrompu et partial au détriment des pauvres. Le sentiment d'impunité qui règne dans l'opinion est l'illustration de l'incapacité du système, à jouer son rôle de préservation des droits des citoyens, de protection de leur sécurité et de garante du respect de la loi. La crise qu'a traversée le pays au cours des dernières années, a en outre durement affecté l'institution judiciaire avec les saccages de palais de justice et des maisons d'arrêts ajoutés au repli sur Bangui des fonctionnaires de justice de l'intérieur du pays.

Une autre cause profonde du déni du droit à la paix en RCA est la mauvaise gouvernance qui a marqué tous les gouvernements successifs et qui s'est traduite par l'exercice clanique et arbitraire du pouvoir, l'exclusion politique, la marginalisation d'une frange importante de la population dans les processus décisionnels, l'absence d'une vision partagée de l'avenir, et l'opacité dans la gestion des ressources financières et minières du pays. Au-delà du droit à la paix, la mauvaise gouvernance est aussi une cause fondamentale de la violation en chaîne des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels de la population.

2.1.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE

Le SNU part du principe que promouvoir le droit à la paix en RCA est la responsabilité de chacun et de tous, tant au niveau national qu'international. Il s'agit au plan national, des institutions étatiques (ministères, assemblée nationale, collectivités territoriales, etc.), des institutions civiles (secteur privé, médias, syndicats, organisations religieuses, associations à base communautaire, ONGDH et autres organisations de la société civile...), des institutions politiques (partis politiques, groupes politico-militaires). Il s'agit au plan international des partenaires techniques et financiers (PTF) de la coopération bilatérale ou multilatérale ainsi que des ONG. Tous ces acteurs doivent disposer de capacités suffisantes pour œuvrer à la consolidation de la paix et à la sécurité en RCA, à l'application des principes universels des droits de l'Homme et du droit à la paix, et ce dans le respect des besoins différenciés des hommes et des femmes.

Le SNU entend orienter ses interventions en priorité sur l'État. En tant que principal responsable de la garantie des Droits, l'État doit disposer des capacités requises pour prévenir les conflits, maintenir la paix et protéger les civils. Il doit également être en mesure de promouvoir les principes de bonne gouvernance que sont la transparence, la responsabilité, la primauté du droit, la participation et l'inclusion, dans toutes les sphères (politique, économique, administrative) de la vie publique. A travers le présent CSI, le SNU appuiera en outre les priorités nationales visant à renforcer la résilience de l'État notamment la lutte contre l'impunité avec un accent particulier sur la mise en place d'une justice transitionnelle. Il concentrera par ailleurs ces efforts sur le processus DDR et la RSS afin que ces réformes deviennent effectives au terme de la présente période intérimaire.

Les institutions civiles seront aussi soutenues par les interventions prévues au titre de cet axe stratégique afin d'être plus actives dans la défense du droit à la paix et dans son enracinement en RCA. Elles doivent être capables d'œuvrer à instaurer, aux côtés des institutions politiques, un climat de paix durable. Que ce soient les organisations religieuses, les syndicats, les institutions consulaires, les associations à base communautaire, les ONGDH et autres organisations de la société civile, toutes ces entités ont besoin d'un renforcement de leurs capacités aux moyens de formations et d'appuis financiers, dans la perspective d'ancrer définitivement dans la société centrafricaine, la culture de paix.

Les groupes politico-militaires en tant que composante spécifique des institutions politiques, doivent aussi œuvrer à créer les conditions d'une jouissance durable du droit à la paix en RCA. A cette fin, ils doivent être sans exclusive, parties prenantes aux initiatives visant la stabilisation et la consolidation de la paix. En particulier, ils devront être des acteurs clés des opérations de DDR et bénéficier à ce titre de programmes de reconversion adaptés.

2.2. BIEN-ÊTRE SOCIAL ET DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN

A travers cet axe, le SNU entend appuyer la réalisation des priorités nationales de la RCA déclinées dans le PURD 2014-2016, en matière d'assistance humanitaire, d'éducation, d'accès à l'eau et à l'assainissement, de santé et de lutte contre le VIH-SIDA, de protection sociale, de relèvement et de résilience communautaires, de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les interventions du CSI 2016-2017 devront permettre au SNU, d'atteindre les résultats stratégiques suivants, déclinés en effets comme ci-après.

Résultat stratégique	2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.
Effet	2.1. Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise reçoivent une assistance humanitaire de qualité, accessible et mieux coordonnée.
Effet	2.2. Les services de santé, d'éducation, de fourniture d'eau potable ainsi que les services d'hygiène, sont relancés dans les zones ciblées et bénéficient à toute la population en particulier aux femmes et autres groupes vulnérables.
Effet	2.3. Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont accès à une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante.
Effet	2.4. Un socle de protection sociale est promu et progressivement mis en place
Effet	2.5. Les conditions d'existence des communautés ciblées sont améliorées et celles-ci renforcent leur capacité de résilience.

2.2.1. ANALYSE DE LA SITUATION

Beaucoup d'entre les centrafricains ne peuvent aujourd'hui se nourrir, se loger, s'éduquer, ni se soigner convenablement. Quoique datant de 2012, le dernier rapport sur les OMD en RCA donne des indicateurs que le désastre humanitaire des années suivantes n'a certainement pas amélioré¹. La persistance de la malnutrition chronique et de l'insécurité alimentaire prive une

¹ Les chiffres disponibles indiquent une dégradation du taux de mortalité globale qui se situe à 20‰ alors qu'il était de 17‰ en

grande majorité de la population non seulement de la jouissance du droit à une alimentation saine, nutritive et suffisante mais aussi de la jouissance des droits sociaux vu que la RCA n'a atteint aucun des OMD fixés pour 2015. L'incidence de la pauvreté reste élevée (62%). Une pauvreté extrême qui est à dominante rurale, féminine et juvénile. Le sous-emploi affecte 3 actifs sur 4 tandis que la protection sociale reste à définir dans son contenu opérationnel.

Au niveau de l'éducation, l'offre (enseignants, infrastructures, équipements, financement,...) est limitée alors que la demande est affectée par des entrées tardives à l'école, des perturbations liées aux crises politiques et sécuritaires, le tout résultant en un taux brut de scolarisation très en deçà de la moyenne de l'Afrique sub-saharienne ainsi que des taux de redoublement et d'abandons élevés, illustratifs d'un système très peu performant.

Dans le domaine de la santé, le secteur est confronté : (a) à une insuffisance de la couverture vaccinale, (b) à des taux de mortalité maternelle et infantile parmi les plus élevés au monde, (c) une faible prévalence de la contraception moderne, (d) un taux de fécondité élevé chez les adolescentes ; ainsi que (e) une forte proportion de mariage précoce parmi des filles de 15-19 ans. A 4,9% la prévalence du VIH/SIDA chez les 15-49 ans, reste l'une des plus élevées de la zone CEMAC : elle est 2 fois plus forte chez les femmes que chez les hommes, la même proportion s'observe chez les filles relativement aux garçons de la tranche d'âge 15-19 ans.

Dans les autres domaines sociaux, il est à noter : (i) que l'accès à l'eau reste très insuffisant tant en milieu urbain qu'en milieu rural, (ii) qu'en matière d'assainissement, les ouvrages de drainage des eaux pluviales et le traitement des eaux usées sont quasi inexistantes dans la plupart des villes du pays ; (iii) l'utilisation des toilettes améliorées reste un phénomène urbain et un luxe en milieu rural.

A cette situation sociale précaire, est venu se greffer un désastre humanitaire causé par la crise déclenchée en décembre 2013. Cette dernière a provoqué des morts, des disparus, des déplacements forcés, des traumatismes psychologiques, des blessés, des privations de toutes sortes (manque d'abris, de nourritures, de vêtements, d'eau potable, d'hygiène, de soins, de sécurité). Ces graves problèmes humanitaires ont touché une frange importante de la population civile tant en milieu urbain qu'en milieu rural, et en particulier les plus vulnérables: les femmes, bon nombre d'entre elles ont été victimes des violences sexuelles ; les enfants, plusieurs types de souffrances leur sont infligés : l'enrôlement de force dans les groupes armés, les séparations...

2.2.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE

Le SNU anticipe la persistance de besoins humanitaires à couvrir. En matière de VBG², les besoins des victimes et des survivants se résument à : (i) l'accès aux services de soins médicaux et de soutien psychosocial spécialisés ; (ii) l'accès à des opportunités socio-économiques ; (iii) l'assistance juridique aux victimes ; (iv) l'accès à des lieux sécurisés pour les survivants en danger imminent.

En matière de protection des enfants, des réponses doivent être apportées sous forme d'appui médical et psychosocial, d'accès à des centres sociaux de base et de présence de partenaires spécialisés dans les zones très affectées. Les interventions envisagées visent aussi les personnes déplacées ou qui sont retournées sur les sites ou dans la brousse et autres

1988 ; un taux de mortalité infantile à 116 ‰ (le même taux qu'en 2010) ; un taux de mortalité infanto-juvénile de 164‰. Source : Plan de transition du secteur de la santé en RCA 2015-2016

²*Ibid. à quoi ?*

personnes soumises à toutes sortes de privations sociales du fait de la crise, mais surtout les femmes sur qui pèsent la plus grande partie des tâches familiales, les personnes du 3^{ème} âge, ou souffrant de handicap. . Les besoins à couvrir s'expriment en termes de rétablissement à un niveau adéquat de l'offre de soins, de fourniture suffisante en eau potable, d'amélioration des conditions d'hygiène, de normalisation des rythmes scolaires, de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de protection sociale.

Le bien-être social appelle aussi à des actions du SNU pour appuyer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. De façon spécifique, les Nations Unies soutiendront à travers le présent CSI, l'État centrafricain (i) à recenser à l'aide d'outils appropriés les personnes et les ménages particulièrement vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition ; et (ii) à mettre en œuvre le PNIASAN³.

Au-delà, les Nations Unies entendent inscrire le présent axe stratégique dans la perspective globale de l'appui à la réalisation des droits économiques et sociaux. Elles se proposent en conséquence d'aider l'État centrafricain à : (i) investir dans les infrastructures économiques et sociales, pour augmenter l'offre et l'accès aux services de base nécessaires pour assurer un niveau de vie suffisant ; (ii) créer les conditions pour que les populations en particulier celles vivant dans l'extrême pauvreté, aient accès à la terre, aux marchés, à l'eau, aux soins de santé et à l'éducation ; (iii) faciliter l'accès aux services financiers aux femmes dans un but de valorisation de leur potentiel économique ; (iv) garantir l'accès aux populations, pour les usages personnels et domestiques, à une quantité d'eau à la fois suffisante et potable, tout en tenant compte des besoins spécifiques des hommes et des femmes; (v) prendre des mesures pour lutter plus efficacement contre le VIH/SIDA, la tuberculose, le paludisme, les maladies non transmissibles et les maladies négligées ; (vii) mettre en place des dispositifs permettant à la population active de trouver un travail décent (viii) développer un mécanisme de mise en œuvre des socles nationaux de protection sociale ; (ix) prendre les mesures pour assurer progressivement la disponibilité, l'accessibilité et la qualité de l'éducation sous toutes ses formes et à tous les niveaux, dans toutes les régions sans considération du genre, de l'ethnie et du handicap.

2.3. TRANSFORMATION ÉCONOMIQUE ET GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

Ce 3^{ème} axe stratégique du CSI prend en compte la gestion durable de l'environnement, s'alignant ainsi sur les ODD auxquels a souscrit la RCA. Il est aussi destiné à concourir à la réalisation des priorités nationales de la RCA en matière de promotion de l'investissement privé, de création d'emploi, de développement des secteurs porteurs de croissance et de réformes des structures de l'économie.

Les interventions du CSI 2016-2017 devront permettre au SNU d'atteindre les résultats stratégiques suivants, déclinés en effets comme ci-après.

Résultat stratégique 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

Effet 3.1. Les institutions étatiques disposent de capacités suffisantes, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et

³Programme national d'investissement agricole, de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Résultat stratégique 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »).

Effet 3.2. Une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, est construite et déclinée en programmes à moyen terme axés sur une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé.

Effet 3.3. Les conditions-cadres (politiques et programmes) sont mises en place pour la création d'emplois décents et de revenus

2.3.1. ANALYSE DE LA SITUATION

L'économie centrafricaine se caractérise globalement par de piètres performances. En 2014, la RCA se situait au 185^{ème} rang sur 187 de l'indice du développement humain (IDH); et au 187^{ème} rang mondial sur 189 du classement «*Doing Business*», indiquant un environnement défavorable au développement du secteur privé. Le secteur privé est en effet peu développé et concentré dans le secteur du commerce avec une importante composante informelle. De sérieuses contraintes sont à l'origine de ces performances. Il y a premièrement, les contraintes géographiques qui tiennent à l'enclavement du pays qui obèrent fortement la compétitivité extérieure globale. Il y a deuxièmement, les contraintes sécuritaires en relation avec l'instabilité chronique qui accroissent le risque-pays et découragent les IDE. Il y a troisièmement, les contraintes économiques qui tiennent à deux faiblesses structurelles : celle de la croissance économique plafonnée à 4% et celle du potentiel de recettes estimé à 9% du PIB, c'est-à-dire de 8 points inférieur au seuil de convergence de la CEMAC.

L'économie centrafricaine reste concentrée depuis l'époque coloniale, dans les secteurs de l'agriculture, la sylviculture et les mines. Sa structure n'a fondamentalement pas changé au fil des ans. La part de l'agriculture (30%) dans le PIB en fait le principal secteur productif de la RCA. Elle emploie environ 70%⁴ de la population active. Le moteur du secteur agricole est la production vivrière qui représente 95% de sa valeur ajoutée contre 5% pour les cultures de rente qui se composent du coton, du tabac et du café. Il s'agit d'une agriculture traditionnelle de subsistance et à très faible productivité⁵. La RCA est en outre dotée d'importantes ressources naturelles, notamment les mines et les forêts.

Les principaux minerais de la RCA sont le diamant et l'or, encore exploités de façon artisanale. En dépit de la loi n°09-005 du 29 avril 2009 qui en définit le cadre juridique, la gestion du

⁴RCA – Commission préparatoire du Forum national de Bangui – Rapport final de la commission n°4

⁵La productivité du secteur agricole est contrainte par : (i) un appauvrissement des sols et la dégradation des terroirs de culture ; (ii) des moyens de production rudimentaires et des techniques culturales insuffisamment maîtrisées ; (iii) un nombre limité de structures de recherche, d'encadrement, de formation et d'appui-conseil aux producteurs et éleveurs ; (iv) la faiblesse des infrastructures de stockage et de conservation post-récolte ; (v) l'inexistence de dispositif d'information sur les marchés des produits agricoles et des denrées alimentaires ; (vi) des circuits de commercialisation peu organisés ; (vii) des difficultés d'accès aux crédits et équipements des exploitations familiales ; (viii) l'insécurité sur les parcours et les pistes rurales avec le phénomène de bandes armées dans certaines parties du territoire ; (ix) l'absence d'un cadre institutionnel approprié et de structures efficaces d'encadrement ; (x) l'inexistence de données fiables pour la prise de décisions, le dernier recensement agricole datant de 1985 ; (xi) la faiblesse du financement public du secteur.

secteur minier est caractérisée par des contrats de concession peu transparents, des circuits de commercialisation informels et une exploitation frauduleuse. Depuis la crise de 2012 et malgré la suspension dans le pays du processus de Kimberley, les ressources diamantifères et aurifères du pays continuent de faire l'objet d'une ponction crapuleuse par les groupes armés qui en tirent leur trésor de guerre.

La forêt dense représente environ 5,5% du territoire alors que le reste du pays est couverte par des savanes arborées et des forêts semi-tropicales. Les aires protégées occupent 62.300 km², soit x% de la surface totale. L'exploitation de la forêt est régie par la loi 08-022 du 17 octobre 2008. L'industrie du bois est essentiellement composée d'unités de sciages. Ces dernières années, le commerce du bois a connu un ralentissement en raison de la chute de la demande entraînée par les allégations du rapport de *Global Witness* sur les bois de sang⁶ en juillet 2015. L'exploitation du bois ainsi que les activités d'extraction sont restées artisanales et peu productives.

Ces deux secteurs se caractérisent en outre par un mode de gouvernance défavorable à leur développement et qui se traduit par leur faible contribution à la richesse nationale, aux exportations, aux recettes de l'État et à la création d'emplois.

La variété des écosystèmes (terrestres, aquatiques et agricoles) de la RCA lui confère une biodiversité assez riche. Cette richesse est cependant mise à mal par : (i) la déforestation et la dégradation des écosystèmes; (ii) le braconnage des espèces fauniques; (iii) l'exploitation anarchique des ressources halieutiques; (iv) la transhumance et le package anarchique dans les zones d'intérêt cynégétique; (v) l'exploitation minière dans les aires protégées.

La RCA est également menacée par les changements climatiques même si leurs effets restent difficiles à déterminer. Toutefois, des menaces immédiates pourraient être: (i) des inondations plus fréquentes et plus graves; (ii) une hausse des températures se traduisant par des précipitations plus irrégulières, qui pourraient affecter la production agricole et partant, les moyens d'existence en milieu rural; (iii) des problèmes de santé notamment la recrudescence d'épidémies résultant d'une augmentation des températures et de l'humidité ainsi qu'une prévalence plus accrue de maladies résultant d'inondation.

Malgré les efforts déployés pour mettre en place un cadre légal et réglementaire aligné sur les AME (Accords multilatéraux sur l'environnement), la RCA manque cruellement de capacités suffisantes en matière de gestion de ses ressources naturelles. Ces déficits de capacités tiennent à : (i) l'absence de coordination institutionnelle (interministérielle, inter-agence, entre ministères et agences) ; (ii) l'insuffisance d'investissements durables tant pour la conservation de la biodiversité, l'exploitation forestière et l'extraction minière ; (iii) l'inefficacité des politiques et stratégies en matière de gestion environnementale; (iv) un faible encadrement réglementaire et un manque de contrôle suffisant des autorités, sur les opérations minières ; (v) une gestion inopérante de la foresterie commerciale, des PFNL⁷, de la production de la viande de brousse, de la faune sauvage et des aires protégées.

2.3.2. STRATÉGIE DE RÉPONSE

La SNU fonde sa stratégie de réponse sur le principe de la responsabilité de l'État «de formuler des politiques de développement nationales appropriées ayant pour but l'amélioration

⁶*Global Witness* – Bois de sang – Comment l'Europe a aidé à financer la guerre en RCA – Juillet 2015

⁷Produits Forestiers Non-Ligneux

constante du bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus»⁸. L'État a en outre «la responsabilité première de la création des conditions (...) favorables à la réalisation du droit au développement.»⁹. L'État doit en conséquence être à même de concrétiser ce principe du droit au développement.

Dans ce contexte, l'objectif de l'UNCT est de renforcer les capacités de l'État afin de lui permettre d'exercer pleinement les fonctions suivantes : (i) la création d'un environnement légal, réglementaire et institutionnel favorable à l'activité économique; (ii) la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques reposant sur un cadre global de gestion du développement articulé autour de : (a) un système national de planification construit une vision de développement à long terme, (b) un système de gestion des finances publiques ; (c) un système de suivi-évaluation ; et (d) un système statistique national.

L'UNCT entend également inscrire cet axe stratégique du CSI dans la perspective des ODD en orientant les interventions du SNU dans les directions ci-après :

- la promotion d'un État développeur doté d'une vision de long terme cohérente avec l'agenda de développement durable, et fondée sur une croissance verte inclusive, la création d'un environnement macroéconomique stable et favorable à l'investissement privé et une administration publique efficace ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de programmes de transformation économique durable, en restaurant le plan de développement comme cadre programmatique de moyen terme, en intégrant l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques, en renforçant les capacités de gestion du développement dans toutes ses dimensions économiques, sociales et écologiques.

⁸Cf. Article 2 (3) de la Déclaration 41/128 : «Les États ont le droit et le devoir de formuler des politiques de développement national appropriées ayant pour but l'amélioration constante du bien-être de l'ensemble de la population et de tous les individus, fondée sur leur participation active, libre et utile au développement et à la répartition équitable des avantages qui en résultent.»

⁹Article 3 (1) de la Déclaration 41/128.

3. MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre du CSI 2016-2017 reposera sur un partenariat avec plusieurs acteurs de développement et consistera dans des appuis multiformes (appui technique, financier, matériel, plaidoyer). Sont également identifiés dans cette section, les hypothèses et les risques qui pourraient influencer les interventions prévues au titre de la période intérimaire ainsi que les mécanismes de coordination de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation du CSI.

3.1. PARTENARIAT

La mise en œuvre du CSI 2016-2017, nécessitera l'établissement de partenariats avec les organismes du système eux-mêmes, le gouvernement de la RCA, les autres PTF, la société civile et le secteur privé. Elle se fera sous la responsabilité de l'UNCT et sous le leadership du Coordonnateur résident.

Au sein du SNU, des opportunités de programmes conjoints existent et seront explorées au regard du positionnement de plusieurs organismes du système sur un même produit. Cette tendance devrait permettre de renforcer les synergies inter-agences et l'efficacité des interventions d'ensemble du système.

Les modalités de financement du MPTF (Fonds fiduciaire multi-bailleurs pour la RCA) mis en place depuis 2014 pour appuyer les efforts de stabilisation dans le pays, permettent également de renforcer le partenariat inter-agences en mettant l'accent sur les projets conjoints.

Par ailleurs, l'approche harmonisée pour le transfert d'espèces (HACT) qui sera adoptée par les agences pour la mise en œuvre des projets permettra de réduire considérablement les coûts de transactions et autres coûts liés aux interventions.

Avec le Gouvernement de la RCA, le SNU continuera de soutenir le dialogue politique autour des priorités nationales, d'aligner ses appuis sur les référentiels programmatiques existants notamment les politiques sectorielles, tout en renforçant les capacités nationales de mise en œuvre des ministères et des autres institutions. La coordination des activités du CSI avec le Gouvernement pourrait se faire au cours de la période 2016-2017, soit à travers le mécanisme existant lors de la transition, soit à travers un comité de pilotage (COFIL) et des cadres de dialogue sectoriels à créer.

Le SNU étendra en outre son partenariat national aux organisations de la société civile, au secteur privé et aux institutions de recherche et de formation. Des partenariats spécifiques seront établis avec les ONG nationales et internationales en appui au renforcement des capacités de la société civile et des communautés.

Avec les partenaires techniques et financiers (PTF), le SNU renforcera son partenariat stratégique indispensable à l'obtention des effets du CSI. L'UNCT œuvrera en particulier avec les autres donateurs à faire avancer l'agenda de l'efficacité de l'aide. Dans ce cadre, des initiatives conjointes en matière d'utilisation des mécanismes nationaux, d'harmonisation des modalités d'intervention et de dialogue conjoint avec le Gouvernement seront entreprises.

3.2. EXERCICE CONJOINT RCPCA

L'évaluation conjointe - Nations Unies, Banque mondiale, Union Européenne – des besoins de relèvement et de consolidation de la paix en RCA (RCPCA) lancée en mai 2016 à la demande du Gouvernement centrafricain, est l'illustration de l'engagement du SNU dans les approches harmonisées multi-bailleurs. Cette initiative conjointe est une réponse appropriée aux défis que constituent la fragilité de l'État centrafricain et l'existence de besoins considérables tant dans les secteurs sociaux que dans les secteurs productifs.

L'Equipe pays des Nations Unis s'est massivement mobilisée dans le cadre du RCPCA. Dès la Mission de cadrage en Mai 2016, l'Equipe pays a mobilisé deux experts internationaux (l'un pour le pilier Développement et l'autre pour le pilier Humanitaire). Ces deux experts ont ainsi rejoint un autre expert membre de la délégation venue du Siège pour faire partie intégrante de l'Equipe d'évaluation. Ensuite, les travaux effectués par les différentes agences et les premiers projets de CSI ont été parmi les documents consultés par les évaluateurs dans la phase de revue documentaire. Ce travail de collaboration s'est poursuivi dans le cadre de l'élaboration de l'Aide-mémoire qui a formulé les priorités stratégiques du RCPCA. Ces priorités stratégiques, à l'analyse peuvent être lues comme une version reformulée des priorités retenues par le CSI ainsi que le montre le tableau comparatif suivant/

Tableau comparatif des axes stratégiques du RCPCA et du CSI (2016-2017)

Priorités Stratégiques du RCPCA	Priorités Stratégiques CSI (2016-2017)
1. La Paix la Réconciliation et la Sécurité	La Consolidation de la Paix et la Gouvernance
2. Le contrat social entre l'Etat et la population	Le bien-être social et le développement du capital humain
3. Le relèvement économique et la relance des secteurs productifs	La transformation économique et la gestion durable de l'environnement

Cette cohérence entre le CSI (2016-2017) et le RCPCA positionne le CSI 2016-2017 comme une réponse anticipée du SNU aux besoins prioritaires qui découleront de la Stratégie de relèvement et de consolidation de la paix qui sortira du RCPCA.

3.3. MODALITÉS D'APPUI

Pour atteindre les objectifs stratégiques du CSI, les modalités d'intervention suivantes seront mises en place: (i) appui technique aux partenaires nationaux dans la mise en œuvre des programmes, y compris par le détachement temporaire de personnel des Nations Unies auprès des Ministères concernés pour faciliter le transfert d'expertise, avec comme but ultime de renforcer les capacités nationales; (ii) formations ciblées et mise à disposition d'assistance technique externe (au SNU); (iii) plaidoyer auprès du Gouvernement et des autres partenaires en faveur des priorités stratégiques des Nations Unies; (iv) appui à la coordination des efforts du Gouvernement et des contributions de la communauté internationale pour le développement humain, la résilience, la consolidation de la paix et le développement; (v) fourniture directe de services ou exécution directe d'activités spécifiques, sur une base temporaire éventuellement.

3.4. HYPOTHÈSES ET RISQUES

Les hypothèses et les risques suivants vont conditionner la mise en œuvre du CSI 2016-2017.

Hypothèse 1 : Volonté politique, bonne foi et engagement réel

La période couverte par le CSI est caractéristique d'une situation post-conflit où les défis sécuritaires et les besoins de renforcement de capacités alternent avec l'assistance humanitaire et les mesures de relance économique. L'Equipe pays compte sur une forte volonté politique du nouveau gouvernement, sur la bonne foi des protagonistes de la crise et un engagement réel des forces de sécurité et de défense, comme des prérequis indispensables à une prise en charge conséquente de ces défis. Tous ces facteurs, conjugués avec l'impact positif de la mission onusienne, devraient contribuer à un retour définitif à la paix et à la sécurité, condition *sine qua non* pour opérer les changements attendus de la mise en œuvre du CSI et contribuer par-là, au relèvement durable du pays.

Hypothèse 2 : Légitimité démocratique comme catalyseur de réformes

L'autre hypothèse qui sous-tend le CSI est que les institutions issues des récentes élections sont investies d'une légitimité démocratique. Celle-ci devra leur permettre de poursuivre et de conduire à terme les chantiers de réformes ouverts depuis la transition au nombre desquels figurent le DDR, la RSS et autres réformes de gouvernance visant à renforcer la résilience de l'État ainsi que l'allocation efficace des ressources publiques. L'UNCT a conscience que l'avancée de ces réformes est indispensable pour créer le climat de sérénité essentiel au bon fonctionnement des institutions, au retour de la confiance au sein des différentes communautés de la société, à la prise en charge des attentes des populations, et à la mise en place d'un cadre de développement à moyen et à long terme. C'est pour cela que l'équipe-pays fait reposer le présent cadre stratégique sur la condition essentielle d'un ferme engagement politique des autorités en faveur des réformes.

Hypothèse 3 : Accent sur le renforcement des capacités

Le CCA 2015 sur lequel se base le présent CSI a mis en exergue les déficits de capacités faisant obstacles à la réalisation en RCA des droits de l'homme en général, et en particulier, du droit à la paix, du droit au développement, du droit à l'alimentation, des droits sociaux et du droit à un environnement sain. Dans ces conditions, ce sont les normes des droits de l'homme qui doivent à juste titre, servir de cadre de référence pour la présente réponse commune du SNU. En conséquence, les interventions à inscrire au CSI devront revêtir pour la plupart, la forme d'un renforcement des capacités ciblées aussi bien sur le principal débiteur d'obligations qu'est l'État que sur les détenteurs de droits que sont : les femmes, les enfants, les jeunes et au-delà, toute la population centrafricaine.

Risque 1 : Instabilité de la sous-région

La RCA a un voisinage réputé instable en raison : (i) des conflits résiduels au Darfour et en RDC, (ii) de la persistance des hostilités au Soudan du Sud, (iii) des incursions de la LRA, à partir du sud-est du pays, ainsi que (iv) des indices¹⁰ d'une présence de la secte *Boko Haram* dans les régions frontalières avec le Cameroun. En plus de ces menaces, il est à relever que le calendrier politique de la période 2016-2017, prévoit dans certains pays voisins de la RCA (Congo, Tchad, RDC, Cameroun), des élections qui pourraient être source d'instabilité, si elles venaient à être mal organisées ou contestées. De tels événements seraient de nature à déstabiliser la Centrafrique, aggraver sa fragilité et compromettre la mise en œuvre du CSI.

Risque 2 : Complexité de la situation

¹⁰Cf. Publication de Centrafrique libre du 29 avril 2013

Reconstruire l'État, recoudre un tissu social déchiré, répondre aux besoins humanitaires, fournir les services publics à la hauteur des attentes des populations, telles sont les priorités dont hériteront les autorités *au lendemain de la* transition politique. Sans une vision explicite de ces dernières, sans un leadership éclairé pour procéder à leur hiérarchisation adéquate, sans capacités de mise en œuvre, sans un accompagnement soutenu de la communauté internationale et une réelle volonté des acteurs politiques à tous les niveaux, la situation risque de devenir plus complexe et rendre, par conséquent, inefficaces les interventions inscrites au CSI. Il faudra ainsi de la méthode et de la persuasion face à une telle complexité au risque d'annihiler tous les efforts qui seront entrepris dans le sens du relèvement du pays.

Risque 3 : Économie politique défavorable

La configuration des intérêts politiques issue des élections, pourrait être de nature à influencer négativement les processus décisionnels des institutions démocratiques en place et ralentir le rythme des réformes structurelles majeures (DDR, RSS, justice, État,...). Elle pourrait aussi constituer un obstacle à un dialogue politique inclusif, brider l'action gouvernementale et raviver les hostilités, rendant ainsi inopérante toute stratégie de sortie de crise y compris celle sous-jacente au CSI. Dans le même temps, l'attente légitime des centrafricains en général et en particulier des groupes d'intérêts spécifiques (syndicats, opérateurs économiques, société civile), de voir en la fin de la transition, la résolution immédiate de leurs différents problèmes, pourrait pousser à l'impatience et dégénérer en tensions sociales.

Risque 4 : Restructuration des forces de maintien de la paix

Il est évident que la RCA doit la stabilisation actuelle de sa situation à la présence des forces onusiennes et françaises. Il est aussi incontestable que cette présence ne saurait rester en place *ad vitam aeternam*. Tout retrait de ces forces doit en conséquence être anticipé avec méthode y compris en prévoyant un dispositif de recours en cas de besoin. Il faut à tout le moins, s'assurer au préalable que le pays dispose de capacités suffisantes pour assumer pleinement sa souveraineté en matière de défense et de sécurité. Une stratégie de retrait graduel conviendrait mieux dans ces conditions, qu'une stratégie de retrait en bloc motivée par des considérations politiques ou budgétaires. Cette dernière alternative est un risque majeur en ce qu'il traduirait un bradage des acquis de la stabilisation sécuritaire du pays voire de sa pacification, une précondition pour la réussite du CSI. A cet égard, le nouveau mandat de la MINUSCA¹¹ est une avancée. Il insiste sur la nécessité pour la MINUSCA d'assurer la stabilité des institutions républicaines tout en apportant tout l'appui nécessaire au Gouvernement pour engager un dialogue avec les groupes armés en vue d'une solution politique à la crise.

¹¹ Res. 2301 du Conseil de Sécurité du 26 juillet 2016

3.5. MÉCANISMES DE COORDINATION

La coordination de la mise en œuvre du CSI reposera sur des mécanismes internes et externes au Système des Nations Unies.

3.5.1. COORDINATION EXTERNE

Le DSRP 2011-2015 de la RCA ayant été suspendu, *de facto*, il n'existe plus un cadre national pour le SNU, pour ancrer le mécanisme externe de coordination de la mise en œuvre du CSI 2016-2017.

Par contre, pour assurer l'appropriation nationale de la mise en œuvre du CSI, il serait plus indiqué d'aligner son mécanisme de coordination sur les structures compétentes du Gouvernement issu des dernières élections. L'option serait dans ce cas d'appuyer les autorités à créer à un 1^{er} niveau, un comité de pilotage (COPIL) coprésidé par le Coordonnateur Résident et le Ministre en charge du développement et du plan. Ce comité serait composé de Ministres et des chefs des organismes onusiens (agences, fonds et programmes ainsi que la MINUSCA) d'une part et des chefs des autres partenaires, par ailleurs. Le COPIL présente le triple avantage d'être un cadre de dialogue politique (gouvernement/PTF), de coordonner la mise en œuvre du programme de développement du pays et de servir de tremplin pour orienter et suivre la préparation du nouveau cadre de planification de la RCA articulé autour d'une vision nationale de développement à long à terme.

A un 2^{ème} niveau, il est recommandé au SNU, au cours de cette période intérimaire d'appuyer le gouvernement à se doter de comités sectoriels de dialogue (CSD). Le choix des secteurs devant se faire en fonction des priorités nationales. Les CSD sont des organes conjoints composés des représentants des ministères et des acteurs non-étatiques (OSC, secteur privé et partenaires techniques et financiers). Ils assurent la supervision de la mise en œuvre des politiques et stratégies sectorielles. Ils animent le dialogue avec les PTF de leur secteur respectif et coordonnent leurs interventions. Un coordonnateur des activités opérationnelles du SNU (C-SNU) pourrait être nommé au sein du ministère compétent pour coordonner la mise en œuvre du CSI. A ce titre, il assurera la liaison entre les CSD et le mécanisme de coordination interne du SNU articulé autour du groupe de suivi et d'évaluation (S&E), les groupes de résultats du CSI ainsi que les groupes thématiques, et dont le RCO (bureau du Coordonnateur résident) est le point d'ancrage.

3.5.2. COORDINATION INTERNE

Les mécanismes internes de coordination de la mise en œuvre du CSI opèrent à trois (3) niveaux du SNU. Au niveau stratégique, l'équipe-pays des Nations Unies (UNCT) aura pour mission de donner les orientations stratégiques et d'assurer la supervision d'ensemble de la mise en œuvre du CSI 2016-2017.

Au niveau fonctionnel, une équipe et trois (3) groupes sont en place :

- l'équipe de gestion des programmes (PMT), pour assurer la coordination de la mise en œuvre technique du CSI et proposer à la décision de l'UNCT, les questions d'ordre stratégique et programmatique qui y sont relatives ;
- le groupe de suivi-évaluation(S&E), pour élaborer un plan de suivi-évaluation du CSI et en coordonner la mise en œuvre sous la supervision du PMT, en étroite collaboration avec le RCO et les unités compétentes des agences du système;
- le groupe de communication, pour coordonner les activités de communication liées au CSI et assurer la visibilité des interventions prévues dans le CSI.

- le groupe des opérations (OMT), pour veiller à la cohérence et l'efficacité des opérations sous-jacentes à la mise en œuvre du CSI, et favoriser l'harmonisation de leurs procédures ainsi que la promotion des services communs.

Au niveau opérationnel, trois (3) groupes de résultats correspondant aux trois (3) axes stratégiques du CSI 2016-2017 seront mis en place à côté des trois (3) groupes thématiques transversaux (genre, jeunesse et VIH/SIDA) existants. Ces groupes de résultats suivront chacun les progrès vers le résultat stratégique de son axe de rattachement.

Les agences, fonds et programmes du SNU ne disposant pas de représentation au niveau du pays seront tenus informés et invités à commenter électroniquement les documents de travail et autres supports de mise en œuvre du CSI. Leurs missions de supervision permettront de renforcer la synergie avec les mécanismes de coordination en place.

3.6. SUIVI ET ÉVALUATION

Le suivi régulier de la mise en œuvre du CSI 2016-2017 sera assuré par le groupe fonctionnel de suivi et d'évaluation (S&E) sous la supervision du PMT et en étroite collaboration avec le RCO. Le groupe de S&E s'appuiera en outre sur les unités de S&E des organismes du système. Il facilitera et animera le fonctionnement des 3 groupes de résultats et des 3 groupes thématiques, dans le domaine du S&E. C'est du travail méthodique et régulier des groupes de résultats et du rôle de coordination du groupe fonctionnel de S&E que dépendra l'efficacité du S&E du CSI.

Sur la base de la matrice des résultats du CSI et du cadre de suivi et d'évaluation qui lui est attaché, le groupe de S&E établira un plan de suivi et d'évaluation du CSI sur la période des deux ans et veillera à sa mise en œuvre. Ce plan s'articulera autour des éléments suivants :

- le tableau des indicateurs de suivi et d'évaluation comprenant pour chaque niveau de résultat (résultat stratégique, effet et produit) les libellés, les valeurs de référence et les valeurs cibles des indicateurs à suivre, les sources des données ou les moyens de vérification;
- le système d'information permettant de renseigner ces indicateurs (données de routine, d'enquête ou de recensement,...). Ce système d'information doit être assis sur le système statistique national. A ce niveau, il est recommandé que les organismes du SNU mutualisent leurs ressources pour appuyer à la production régulière des données statistiques;
- les rapports aux différents niveaux de résultats (rapports de revue des plans de travail ou de revues de projets/programmes, rapports de suivi des programmes-pays des organismes,...) ;
- les rôles et responsabilités des différents intervenants (organismes du SNU, RCO, groupe de S&E, groupes thématiques, groupes de résultat, partenaires d'exécution,...) et les arrangements fonctionnels devant régir leur interrelations dans le cadre de suivi; (v) le calendrier et la périodicité des revues ou de production des rapports ainsi que le planning pour les évaluations du CSI.

Le calendrier de S&E du CSI doit prévoir les activités de suivi et d'évaluation à mener sur la période. A tout le moins, il sera indiqué d'inscrire les activités suivantes :

- les activités de renforcement des capacités du système statistique national telles que : la collecte des données administratives, les enquêtes de ménages ou sur les conditions de

vie (par exemple, MICS), les enquêtes démographiques et de santé (EDS), le recensement général de la population;

- les réunions des différents intervenants dans le S&E.
- les revues (annuelles ou infra-annuelles selon le cas) aux différents niveaux (projets/programmes, programmes-pays, CSI);
- les revues annuelles conjointes avec le gouvernement ;
- l'évaluation finale du CSI. Étant donné l'horizon de deux ans, une évaluation à mi-parcours ne paraît pas opportune;
- la production par le groupe de S&E, des rapports périodiques d'avancement de la mise en œuvre du CSI à l'attention du PMT.

L'organisation des revues conjointes avec le gouvernement est d'une impérieuse nécessité en ce qu'elle renforce l'appropriation nationale des appuis du SNU, à travers une appréciation commune des progrès accomplis dans la mise en œuvre du CSI, et la concertation dans le choix des recentrages à opérer au cours de l'exécution des projets/programmes qui y sont inscrits.

De la même façon, les rapports annuels des organismes sont des outils essentiels pour communiquer sur les résultats des interventions du SNU en même temps qu'ils constituent une base institutionnelle de référence pour apprécier les progrès accomplis dans la mise en œuvre du CSI. Même si ces rapports répondent à des exigences statutaires pour les organismes vis-à-vis de leur conseil exécutif, ils sont d'une grande utilité pour une coordination effective. Ils doivent en conséquence être systématiquement mis à la disposition du RCO et du groupe de S&E qui devront, chacun en ce qui le concerne, en faire une exploitation judicieuse.

En termes de démarche, la logique d'ensemble sera telle que les progrès dans la réalisation des produits seront appréciés lors des revues des plans de travail annuels (PTA) et documentés dans des rapports annuels. Ces rapports complétés éventuellement par les revues des programmes-pays, vont alimenter les rapports de suivi des résultats stratégiques à l'occasion des revues annuelles à organiser suivant le calendrier du S&E. Les progrès vers l'atteinte des résultats stratégiques, une fois validés lors des revues annuelles du CSI, constitueront la contribution du SNU aux revues annuelles de développement du gouvernement ou de ce qui en tient lieu.

4. CONCLUSION

Le présent cadre stratégique intérimaire du SNU pour la période 2016-2017, repose sur trois axes stratégiques correspondant aux priorités actuelles de la RCA et aux problèmes majeurs de développement découlant des analyses conduites à l'échelle du pays par l'UNCT, à savoir : (i) la consolidation de la paix et la gouvernance; (ii) le bien-être social et le développement du capital humain; et (iii) la transformation de l'économie et la gestion durable de l'environnement.

Si le contexte de mise en œuvre reste stable (hypothèses valides et risques inopérants), le résultat stratégique attendu d'ici 2017 au niveau de chaque axe du CSI s'énonce comme suit :

- *Résultat stratégique 1*: la sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.
- *Résultat stratégique 2* : les besoins humanitaires résiduels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.
- *Résultat stratégique 3* : la RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

Même si l'optimisme est permis, les hypothèses qui sous-tendent cette programmation de deux ans, ainsi que les risques susceptibles d'influencer ses résultats, mettent en évidence l'incertitude qui caractérise le contexte dans lequel opère l'équipe-pays. La revue continue de ces facteurs d'environnement (hypothèses et risques) sera donc déterminante pour ajuster les interventions et garantir leur effectivité et partant l'impact sur le pays de ce cadre stratégique. Quoiqu'il en soit, les risques sont très limités car, le CSI 2016-2016 est mis en œuvre au moment où démarre le processus d'élaboration du Plan Cadre des Nations Unies Pour l'Assistance au Développement (PNUAD) ou UNDAF. Cet exercice se poursuivra jusqu'au 31 décembre 2017, c'est-à-dire à l'expiration du CSI 2016-2017 dont il prendra la place immédiatement. En dehors des mécanismes de S/E du CSI tels que mentionnés plus haut, le processus UNDAF offrira une occasion supplémentaire de revoir et éventuellement ajuster le CSI 2016-2017.

ANNEXES OPÉRATIONNELLES

ANNEXE 1 : MATRICE DES RÉSULTATS DU CADRE STRATÉGIQUE INTÉRIMAIRE 2016-2017 DU SNU

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
<p>1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.</p>	<p>1.1.1. Le Gouvernement dispose des capacités nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme inclusif de DDRR visant un retour durable de la paix et de la sécurité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA • PNUD • OIT
	<p>1.1.2. Le Gouvernement et ses partenaires étatiques et non étatiques ont développé une stratégie globale à moyen terme de RSS pour une stabilisation renforcée du pays et une restauration de l'autorité d'un État plus résilient aux chocs sécuritaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA • PNUD
	<p>1.1.3. Les communautés bénéficient d'un environnement plus sûr, tandis que la violence et la menace présentée par les armes et munitions illicites est réduite, y compris l'éducation de ces communautés à la reconnaissance des menaces explosifs incluant le développement des pratiques sécuritaires et comportements sûr.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNMAS • PNUD (appui au micro désarmement communautaire (approche armes contre travail))
	<p>1.1.4. Les services compétents en matière de stockage et de sécurisation des armes et des munitions ont des capacités accrues pour opérer dans des conditions de sûreté.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNMAS
	<p>1.1.5. Le Gouvernement dispose des capacités nécessaires pour créer une commission nationale sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), en tant que composante d'une stratégie globale sur l'armement incluant la lutte contre la prolifération et le trafic illicite d'armes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNMAS • PNUD

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	1.1.6. Les services compétents sont appuyés pour stabiliser la RCA au plan sécuritaire sur toute l'étendue du territoire et assurer la libre circulation des personnes et des biens.	<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA • UNHCR • OIM
	1.1.7. Les enfants associés aux groupes armés sont réintégrés dans leurs familles et dans la société	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • FAO • OIT
	1.1.8. Les ex combattants (es) sont réintégrés dans la vie civile	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • PNUD • FAO • ONU Femmes • OIM • OIT • OMS : appui institutionnel
	1.1.9. Les déplacés internes et externes y compris les enfants séparés de leurs familles et non accompagnés, profitant du regain de sécurité ont accès à des solutions durables.	<ul style="list-style-type: none"> • UNHCR • PAM • PNUD : contribution à l'élaboration de la stratégie nationale de retour • UNICEF • UNFPA • OIM • OMS : appui institutionnel...

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	1.1.10. Les enfants et adultes affectés par le conflit reçoivent un appui pour la régularisation de leur situation à l'état civil	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA : dotation en registre d'état civil, appui en matériels, état des lieux du système, coordination • UNICEF • UNHCR
1.2. Les institutions civiles, politiques et administratives promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.	1.2.1. Les institutions étatiques et les principaux acteurs et non-étatiques ont acquis les capacités nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement d'une Commission, Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation, conforme aux normes et standards internationaux	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • OHCHR : appui technique et financier • MINUSCA • UNHCR
	1.2.2. Les différentes communautés, les associations de femmes, de jeunes et les leaders religieux sont formés à la culture de la paix et sont aptes à gérer les conflits confessionnels, à promouvoir la réconciliation et la paix civile.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF • UNFPA formation, appui technique et financiers aux organisations des jeunes, • UNHCR • MINUSCA • ONU Femmes • OIM
	1.2.3. Les cadres institutionnels étatiques et non-étatiques ont des capacités renforcées pour une meilleure intégration de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des droits humains dans les politiques publiques tant au niveau central qu'au niveau décentralisé.	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA- Plaidoyer, appui financiers aux organisations féminines, formulation de politique • PNUD • UNHCR • ONU Femmes • OIM • OMS : appui institutionnel

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
		<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA • OHCHR : appui technique
	1.2.4. Les communautés disposent des outils de prévention des conflits liés aux ressources naturelles développés au niveau communautaire et sensibles au genre	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNFPA– Appui technique • MINUSCA • FAO
	1.2.5. Les autorités civiles et militaires (y compris les forces de la MINUSCA), les organisations de la société civile et les populations (en particulier les enfants et les femmes) ont les capacités nécessaires en matière de suivi des droits de l'homme et d'égalité des sexes	<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA • PNUD • UNICEF • UNHCR • OHCHR : appui technique • ONU Femmes • UNFPA– Plaidoyers, appui technique, formation • OIM • OMS : appui institutionnel
1.3. Le système judiciaire est plus performant, la lutte contre l'impunité devient une réalité et les institutions nationales promeuvent une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques, l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et	1.3.1. Les institutions étatiques compétentes ont acquis les capacités nécessaires pour réactiver la chaîne pénale et redéployer les services publics de justice sur toute l'étendue du territoire.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • MINUSCA • OHCHR : appui technique
	1.3.2. Le système judiciaire s'est doté d'une cour pénale spéciale pour lutter contre l'impunité et renforcer la primauté du droit et l'autorité de l'État.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • MINUSCA • OHCHR : appui technique • ONU Femmes : appui technique

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
la participation des populations au processus décisionnel.	1.3.3. Le gouvernement et les principaux acteurs étatiques et non étatiques sont appuyés dans la mise en place d'une commission nationale des droits de l'Homme conforme aux normes et standards internationaux.	<ul style="list-style-type: none"> • OHCHR : appui technique • UNFPA– Appui technique • PNUD : mise en place d'un mécanisme de veille de la société civile sur les Droits de l'Homme
	1.3.4. Les capacités des institutions de l'État sont renforcées pour assurer le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, garantir les libertés fondamentales et promouvoir la participation citoyenne et inclusive pour plus d'efficacité dans la gouvernance et la gestion des affaires publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNFPA- appuis technique et financiers aux organisations des jeunes et des femmes. • OHCHR : appui technique • MINUSCA : Formation des préfets, des sous-préfets et des maires à la participation citoyenne et à la gestion des affaires publiques. • OIM
	1.3.5. L'administration est redéployée sur toute l'étendue du territoire, avec des capacités accrues d'offres de services publics de qualité (santé, éducation, eau, hygiène, protection sociale,...)	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF • UNFPA- conseils sur les politiques et stratégie, renforcement des formations sanitaires • FAO • OIT • OMS : appui institutionnel et matériel...
	1.3.6. Le Gouvernement a mis en application des mesures de lutte anti-corruption plus efficaces pour renforcer le cadre fiduciaire de gestion des finances publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD
	1.3.7. La continuité de l'État à tous les échelons administratifs est effective avec une décentralisation et une gouvernance locale plus opérationnelles assurant la	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF

RESULTAT STRATEGIQUE 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	participation inclusive de toutes les catégories de populations, notamment les jeunes et les femmes aux processus de prise de décision et de reconstruction.	<ul style="list-style-type: none"> • MINUSCA : Formation des préfets, sous-préfets, maires et des organisations de la société civile à la gouvernance locale participative • OMS : appui institutionnel...
	1.3.8. Le système d'état civil est redynamisé et permet la déclaration et l'enregistrement des naissances dans les délais légaux	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA : Appui à l'état des lieux global du Système d'État Civil, et formation des officiers d'état civil, appui à la coordination • UNICEF • UNHCR

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
<p>2.1. Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées,...) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.</p>	<p>2.1.1. Les populations y compris les victimes de VBG et EAS se trouvant en situation de besoin humanitaire, ont un accès effectif à une prise en charge globale incluant les soins médicaux, le soutien psychosocial, l'assistance juridique, les abris sécurisés et les opportunités économiques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNFPA fourniture de service pour la prise en charge Psychosocial et médical, renforcement des capacités des communautés, appui technique • UNHCR • OMS : appuis technique, financier et matériel • ONUSIDA • UNWOMEN • PAM • PNUD : prise en charge économique et juridique (Projet Conjoint, PRESCO, Projet réintégration socio-économique des femmes victimes de conflits)... • OIM
	<p>2.1.2. Le système de santé est capable d'apporter des réponses d'urgence - en termes de prévention de maladies, de détection et de prise en charge des épidémies et de la malnutrition, de système adéquat d'hygiène et d'assainissement ,aux enfants (y compris les moins de 5 ans), aux jeunes et aux femmes (notamment les femmes enceintes et mères allaitantes) des zones ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • OMS : appuis technique, institutionnel, financier et matériel • UNFPA- fourniture des services complets de santé de la reproduction, appui technique • UNHCR • PAM
	<p>2.1.3. Les enfants nés de mères VIH positives ont reçu un traitement approprié, de même, les PVVIH sous TARV déplacés ou perdus de vue y compris les retournés, les</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • OMS : appui technique • ONUSIDA • UNHCR

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	rapatriés et les réfugiés, ont repris leur traitement dans la perspective des objectifs 90-90-90.	
	2.1.4. Les enfants des écoles des zones les plus affectées par la crise sont dotés de kits éducatifs et récréatifs, ont accès à l'alimentation scolaire (cantine scolaire) ainsi qu'à un environnement propre, sain et protecteur pour un meilleur apprentissage.	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNHCR
	2.1.5. Des systèmes d'information complémentaires (DTM, RRM, SAP, CMP, RAITS, GBV IMS...) sont en place pour le suivi et la prise des décisions rapide, coordonnées et efficace pour la réponse en faveur des personnes déplacées, les retournés, les réfugiés, les rapatriés	<ul style="list-style-type: none"> • OIM • OMS • UNICEF • HCR • UNFPA- Suivi des données sur les VBG et les ressources de santé de la reproduction
2.2. Les populations des zones ciblées en particulier les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. utilisent des services de santé, d'éducation, de fourniture d'eau potable ainsi que les services d'hygiène et d'assainissement de qualité	Santé et VIH	
	2.2.1. Les populations des zones ciblées ont bénéficié d'un accès durable et accru à une offre de soins préventifs, curatifs et promotionnels y compris la santé sexuelle et de la reproduction qui stimulent la demande.	<ul style="list-style-type: none"> • OMS : appuis technique, institutionnel, financier et matériel • UNICEF • UNFPA appui technique et financier pour l'éducation sexuelle complète • UNHCR
	2.2.2. Le système de surveillance épidémiologique ainsi que la prise en charge des maladies à forte prévalence en particulier chez les femmes et les enfants, sont améliorés	<ul style="list-style-type: none"> • OMS : appuis technique, institutionnel, financier et matériel • UNICEF • ONUSIDA

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	<p>2.2.3. Les acteurs du système de santé se sont appropriés de la politique nationale de santé de la reproduction et ont une meilleure connaissance de ses différentes composantes (santé de l'enfant, santé des adolescents et jeunes, santé de la femme, santé de l'homme et santé de la personne âgée)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA appui technique et financier, soutien à la logistique des produits • OMS : appui technique • UNICEF
	<p>2.2.4. Le Comité national de lutte contre le VIH Sida y compris ses structures décentralisées et ses partenaires ont des capacités renforcées en matière de prévention, de prise en charge globale du VIH/SIDA et de coordination de la riposte nationale en lien avec les objectifs 90-90-90.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • ONUSIDA • OMS : appui technique et matériel • UNICEF • UNFPA- distribution des produits, sensibilisation des groupes cibles, appui technique à la coordination • UNHCR
	<p>2.2.5. Les PVVIH ont eu accès à un paquet intégré de services adéquats comprenant la prise en charge nutritionnelle, psychosociale, économique, médicale et juridique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PAM • ONUSIDA • UNICEF • UNHCR • OMS : appui technique
	<p>2.2.6. Les PVVIH, les populations clés et autres groupes vulnérables sont entièrement protégés dans leurs droits conformément aux dispositions de la loi VIH</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ONUSIDA • PNUD : appui institutionnel (vulgarisation de la loi) • OMS : appui technique et institutionnel.
	<p>2.2.7. Le Gouvernement s'est doté d'une politique nationale de riposte au VIH en milieu de travail.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • OIT

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	2.2.8. Les services compétents du Gouvernement ont des capacités institutionnelles, programmatiques et opérationnelles accrues de lutte contre la tuberculose, le paludisme, les maladies non transmissibles et les maladies négligées	<ul style="list-style-type: none"> • OMS : appuis technique, financier et matériel • UNICEF.
	Éducation	
	2.2.9. Les enfants (filles et garçons) ont un accès équitable accru et de qualité à une offre d'éducation de base (préscolaire et fondamental 1)	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • PAM • UNHCR • UNFPA : Appui technique • OIM
	2.2.10. Le personnel de l'éducation de base a des capacités renforcées et valorisées	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNHCR
	2.2.11. Les femmes, les jeunes et les adolescent(e)s ont accès à une offre accrue d'alphabétisation, d'éducation non formelle répondant au développement de leurs compétences fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • UNESCO • UNICEF • FAO • OIM • UNFPA: Appui Technique
	2.2.12. Les autorités éducatives ont intégré l'éducation sexuelle complète dans les curricula du fondamental (1 & 2)	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA : Appui Technique
	Eau, hygiène et assainissement	
	2.2.13. Les populations des zones ciblées ont accès à des informations de qualité relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNHCR • UNOPS

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
		<ul style="list-style-type: none"> • OIM
	2.2.14. Les intervenants à tous les niveaux ont des capacités techniques et matérielles renforcées en matière de gestion des points d'eau, d'ouvrages d'assainissement et de déchets solides	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNICEF • OMS : appui technique • UNHCR.
	2.2.15. Les populations des zones ciblées ont accès à des informations de qualité relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • OMS : appui technique • UNHCR
	2.2.16. Les hommes et les femmes des zones les plus affectées ont un accès permanent à l'eau pour les usages personnels et domestiques selon les normes prescrites en termes de quantité et de qualité et tenant compte de leurs besoins spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF • UNHCR
2.3. Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont de façon durable une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante.	2.3.1. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition ou à risque de l'être sont mieux identifiés et profilés en vue d'une réponse adéquate.	<ul style="list-style-type: none"> • FAO : • UNICEF • PAM
	2.3.2. Les services nationaux en charge de la réponse en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition ont des capacités renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • FAO : • OMS : appui technique et matériel • UNICEF • PAM
	2.3.3. Les organisations paysannes, groupements des producteurs et autres acteurs dans les régions vulnérables sont dotés en kits agricoles et maîtrisent les pratiques agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • FAO • PNUD (appui financiers ou en kits aux groupements de producteurs agricoles (Projet jeunes à risque, Projet de réintégration socio-économique et Projet sécurité humaine).

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
		<ul style="list-style-type: none"> • UNOPS • ONU Femmes
	2.3.4. Les ménages à insécurité alimentaire sévère et modérée sont dotés de rations alimentaires d'urgence pendant la période de soudure, entre autres dans le cadre de la protection des semences et la relance des activités agricoles	<ul style="list-style-type: none"> • PAM • FAO
	2.3.5. Les producteurs ont des compétences accrues en matière de nouvelles approches d'interventions en milieu rural pour le renforcement du réseau de multiplication des semences vivrières et pour le développement des filières vivrières	<ul style="list-style-type: none"> • FAO • PNUD
	2.3.6. Les producteurs sont mieux outillés pour réduire des pertes post récoltes	<ul style="list-style-type: none"> • FAO • PAM • UNOPS
2.4. Le Gouvernement promeut un socle de protection sociale et le met en œuvre de façon progressive	2.4.1. Les institutions étatiques et non-étatiques ont initié et conduit à terme un dialogue national axé sur le socle de protection sociale	<ul style="list-style-type: none"> • OIT • UNICEF • OMS • UNFPA- appui technique et financier pour la formulation d'une stratégie nationale VBG
	2.4.2. Le Gouvernement s'est doté d'une politique et d'une stratégie nationale de protection sociale.	
	2.4.3. Le Gouvernement a mis en place un cadre institutionnel et légal pour la couverture universelle en santé	

RESULTAT STRATEGIQUE 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	2.4.4. La Gouvernement s'est doté de mécanismes pérennes et d'outils d'opérationnalisation de la couverture universelle en santé.	
2.5. Les conditions d'existence des communautés ciblées sont améliorées pour plus de résilience aux chocs.	2.5.1. Les communautés ciblées ont des moyens d'existence diversifiés y compris THIMO pour renforcer le tissu social et l'économie locale	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • PAM • FAO : appui technique, financier et matériel • UNFPA : - formation des jeunes, insertions socioéconomiques • ONU Femmes • OIM • UNOPS
	2.5.2. Les structures étatiques et non-étatiques intervenant dans le domaine humanitaire ont bénéficié d'appuis technique, matériel et financier accrus pour la mise en œuvre des activités de relèvement et la prise en charge des communautés à risque	<ul style="list-style-type: none"> • FAO : appui, technique, financier et matériel • UNFPA- renforcement de capacité pour le déploiement du DMU • PNUD • OIM • ONU Femmes : appui institutionnel et matériel • OMS : appui technique et matériel.
	2.5.3. Les communautés se sont dotées d'un mécanisme de prise en compte systématique des considérations visant la protection de l'environnement dans les actions humanitaires d'urgence ainsi que celles visant le relèvement immédiat est en place	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • OIM • OMS : appui technique.

RESULTAT STRATEGIQUE 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.		
EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
3.1. Les institutions étatiques, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »).	3.1.1. L'administration centrale et les collectivités décentralisées ont des capacités techniques et de gestion renforcées en matière d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : appui technique • FAO : appui technique et institutionnel • OMS : appui technique
	3.1.2. Le secteur privé et les OSC sont impliqués dans la gestion durable de l'environnement aux côtés de l'État	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : appui aux mécanismes de gestion communautaire (Small Grant) • FAO : appui technique et institutionnel • OMS : appui technique
	3.1.3. Les institutions étatiques, les OSC et les communautés locales sont capables de mieux appréhender les changements climatiques, de conduire des évaluations de risques et d'élaborer des programmes d'adaptation	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : appui technique et institutionnel • FAO : appui technique et institutionnel • OMS : appui technique • PAM : appui technique
3.2. La RCA se dote d'une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, et déclinée en programmes à moyen terme pour une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé.	3.2.1. L'État s'est doté de capacités nécessaires pour mettre en place un système national de gestion du développement aligné sur les ODD qui assure la stabilité macroéconomique, améliore l'environnement et favorise l'investissement privé.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD • UNFPA • OMS : appui technique • ...
	3.2.2. Les acteurs étatiques et non-étatiques sont outillés pour mieux exercer les fonctions de prospective, de planification à moyen terme, de gestion macroéconomique, de conduite des réformes structurelles, de conception et d'exécution des programmes et projets de développement.	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : appui technique • UNFPA; - appui technique : Plaidoyer Politique pour le Dividende Démographique, appui technique et institutionnel pour la mise en place de l'observatoire du Dividende Démographique • UNOPS : appui technique • OIM : appui technique • OMS : appui technique

RESULTAT STRATEGIQUE 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
		<ul style="list-style-type: none"> • UNICEF; appui technique • PAM : appui technique • OIT : appui technique
	<p>3.2.3. Le Gouvernement s'est engagé dans la construction consensuelle d'une vision à long terme du développement cohérente avec les ODD et déclinée en plans et programmes à moyen terme axés sur une croissance verte et inclusive.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Toutes les agences : appui technique • PNUD • UNICEF • OIT • PAM • FAO • OMS
	<p>3.2.4. Les secteurs productifs traditionnels (agriculture et élevage, industries extractives et forestières) sont relancés et développés de manière durable et dans une perspective de transformation structurelle de l'économie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • PNUD : appui technique et financier • FAO : Appui technique, financier et institutionnel • OIM : appui technique • PAM : appui technique et opérationnel • OIT : appui technique et financier
	<p>3.2.5. Le Gouvernement a mis en œuvre un programme de construction et de réhabilitation des infrastructures (notamment, bâtiments administratifs, électricité, eau et assainissement, routes et pistes, rurales télécommunications) pour la relance de l'économie.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNOPS : appui technique • PNUD : appui technique • PAM : appui technique • FAO : appui technique • OIT : appui technique • MINUSCA : appui technique et opérationnel
	<p>3.2.6. Le Gouvernement est doté des mécanismes opérationnels pour capturer le Dividende Démographique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA - Plaidoyer, Appuis technique et financier

RESULTAT STRATEGIQUE 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

EFFETS	PRODUITS	RÔLES DES AGENCES
	3.2.7. Le Gouvernement dispose de P pour le lancement du 3eme RGPH et les textes législatifs sont pris pour la préparation du recensement	<ul style="list-style-type: none"> • UNFPA : Appui technique et financier pour la feuille de route du RGPH • UNICEF • PNUD
3.3. Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés dans les secteurs créateurs d'emplois décents et de revenus	3.3.1. Le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs ont renforcé leur partenariat pour formuler et mettre en œuvre la Politique nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (PNEFP).	<ul style="list-style-type: none"> • OIT • PNUD
	3.3.2. Les capacités des institutions publiques sont renforcées pour assurer efficacement la promotion de l'emploi décent au niveau national et au niveau local	<ul style="list-style-type: none"> • OIT • PNUD • PAM • FAO • UNOPS
	3.3.3. Un programme d'appui aux jeunes est mis en place	<ul style="list-style-type: none"> • OIT • PNUD • PAM • FAO • UNOPS

ANNEXE 2 : MATRICE¹² DE SUIVI-EVALUATION DU CADRE STRATEGIQUE INTERIMAIRE 2016-2017 DU SNU

NB : L'acronyme **AD** figurant dans les tableaux qui suivent signifie **A Déterminer**

¹² L'acronyme **AD** figurant dans les tableaux qui suivent signifie **A Déterminer**

RESULTATS STRATEGIQUES 1 La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.1.1. Le Gouvernement dispose des capacités nécessaires pour la mise en œuvre d'un programme inclusif de DDRR visant un retour durable de la paix et de la sécurité	Existence d'un programme de DDR	NON	OUI	Rapports d'activités	MINUSC A	PNUD, OIT OIM	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : (i) complexité de la mise en œuvre ; (ii) difficultés de coordination ; ainsi que (iii) mobilisation insuffisante de ressources.
1.1.2. Le Gouvernement et ses partenaires étatiques et non étatiques ont développé une stratégie globale à moyen terme de RSS pour une stabilisation renforcée du pays et une restauration de l'autorité d'un État plus résilient aux chocs sécuritaires.	Existence d'une stratégie à moyen de RSS	NON	OUI					
1.1.3. Les communautés bénéficient d'un environnement plus sûr, tandis que la violence et la menace présentée par les armes et munitions illicites est réduite, y compris l'éducation de ces communautés à la	Augmentation du nombre d'interventions de neutralisation des restes explosifs de guerre (NEDEX) et des communautés ou un comportement sur et sécuritaire est induit et	50 (Initiatives NEDEX) 165,000 (individus de la communauté)	100 (Initiatives NEDEX) 330,000 (individus de la communauté)	Rapports d'activités	UNMAS	PNUD	Mensuelle	<u>Hypothèses</u> : Stabilité sécuritaire <u>Risques</u> : Situation sécuritaire volatile à l'extérieur de Bangui / Présence de groupes armes non étatiques

RESULTATS STRATEGIQUES 1 La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
reconnaissance des menaces explosifs incluant le développement des pratiques sécuritaires et comportements sûr.	la réduction de la violence armée qui est renforcée							opérant dans certaines zones
1.1.4. Les services compétents en matière de stockage et de sécurisation des armes et des munitions ont des capacités accrues pour opérer dans des conditions de sûreté.	Augmentation du nombre d'initiatives pour le renforcement des capacités nationales en formations et le nombre d'installations de stockage des armes, des munitions, et d'explosifs qui sont construites/ réhabilitées pour les FACA, police ou gendarmerie, respectant les normes internationales	20	40	Rapports d'activités	UNMAS		Mensuelle	<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : Manque d'accès aux sites des forces de sécurité
1.1.5. Le Gouvernement dispose des capacités nécessaires pour créer une commission	Existence de la commission	NON	OUI	Texte réglementaire de création	UNMAS	PNUD		<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et

RESULTATS STRATEGIQUES 1 La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
nationale sur les armes légères et de petit calibre (ALPC), en tant que composante d'une stratégie globale sur l'armement incluant la lutte contre la prolifération et le trafic illicite d'armes.								bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : Complexité de la mise en oeuvre

RESULTATS STRATEGIQUES 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.1.6. Les services compétents sont appuyés pour stabiliser la RCA au plan sécuritaire sur toute l'étendue du territoire et assurer la libre circulation des personnes et des biens.	Nombre d'incidents de violence et de criminalité rapportés à Bangui et dans les préfectures	AD	AD	Rapports des entités compétentes du SNU ou des FDS	MINUSCA	UNHCR OIM	Trimestrielle	<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : Retraits impromptus des forces internationales en présence
1.1.7. Les enfants associés aux groupes armés sont réintégrés dans leurs familles et dans la société	Nombre d'enfants réintégrés.	AD	AD	Rapports des entités compétentes du SNU	UNICEF	FAO, OIT et entités publiques compétentes	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : (i) Stabilité sécuritaire ; (ii) Engagement des bailleurs de fonds. <u>Risques</u> : (i) Réticences des groupes armés ; (ii) Manque de dispositifs de réintégration faute de financement
1.1.8. Les ex combattants (es) sont réintégrés dans la vie civile	Nombre d'ex combattants membres des COGES	AD	AD	PV réunions de constitution des COGES	FAO	UNICEF, PNUD, OIT, OIM, OMS, ONU/Femmes, État/RCA	Annuelle	
1.1.9. Les déplacés internes et externes y compris les enfants séparés de leurs familles et non accompagnés, profitant du regain de sécurité ont accès à des solutions durables.	Nombre de déplacés retournés	AD	AD	Rapports CMP ou CCCM	UNHCR	PAM, UNFPA, PNUD, UNICEF, OIM, OMS et entités publiques compétentes	Annuelle	

RESULTATS STRATEGIQUES		1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.						
EFFETS		1.2. Les institutions civiles, politiques et administratives promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.2.1. Les institutions étatiques et les principaux acteurs et non-étatiques ont acquis les capacités nécessaires pour la mise en place et le fonctionnement d'une Commission, Vérité, Justice, Réconciliation et Réparation, conforme aux normes et standards internationaux	Existence et fonctionnement de la commission	NON	OUI	Textes juridique portant création, mise en place et fonctionnement	OHCHR	OHCHR, UNHCR, MINUSCA État/RCA PNUD	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : La non-participation effective des victimes et témoins au processus
1.2.2. Les différentes communautés, les associations de femmes, de jeunes et les leaders religieux sont formés à la culture de la paix et sont aptes à gérer les conflits confessionnels, à promouvoir la réconciliation et la paix civile.	Nombre de conflits confessionnels	AD	0	Rapports d'activités des structures compétentes	PNUD	UNICEF, UNHCR, UNFPA, OIM, ONU/ Femmes, MINUSCA État/RCA	Semestrielle	<u>Hypothèses</u> : Volonté politique et bonne foi des protagonistes. <u>Risques</u> : Complexité de la mise en œuvre
1.2.3. Les cadres institutionnels étatiques et non-étatiques ont des capacités renforcées pour une meilleure intégration de l'égalité des sexes et des droits fondamentaux des femmes et des droits humains dans les politiques publiques tant au niveau central qu'au niveau décentralisé.	Existence de nouveaux documents de politiques publiques intégrant le genre	0	2	Documents de politiques publiques validés	UNFPA	OIM, PNUD, ONU/ Femmes, MINUSCA, OHCHR État/RCA	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Appropriation de la thématique du genre <u>Risque</u> : Faible mobilisation de ressources
1.2.4. Les communautés disposent des outils de prévention des conflits liés aux ressources	Nombre d'outils développés	AD	AD		PNUD	FAO, UNFPA, MINUSCA		<u>Hypothèse</u> : Stabilisation sécuritaire.

RESULTATS STRATEGIQUES		1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.						
EFFETS		1.2. Les institutions civiles, politiques et administratives promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
naturelles développés au niveau communautaire et sensibles au genre								<u>Risque</u> : Manque de moyens matériels et humains
1.2.5. Les autorités civiles et militaires (y compris les forces de la MINUSCA), les organisations de la société civile et les populations (en particulier les enfants et les femmes) ont les capacités nécessaires en matière de suivi des droits de l'homme et d'égalité des sexes	Nombre de missions ciblées de monitoring sur le terrain	AD	AD	Rapports d'activités de monitoring et de renforcement des capacités en droits de l'homme et d'égalité des sexes	MINUSCA	PNUD UNICEF UNHCR UNFPA OHCHR UNFPA, OIM OMS, ONU/ Femmes État/RCA	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Respect des obligations internationales en matière de droits de l'homme. <u>Risque</u> : Insuffisances de ressources
	Nombre de participants-cibles	AD	AD					

RESULTATS STRATEGIQUES 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.3. Le système judiciaire est plus performant, la lutte contre l'impunité devient une réalité et les institutions nationales promeuvent une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques, l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel .

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.3.1. Les institutions étatiques compétentes ont acquis les capacités nécessaires pour réactiver la chaîne pénale et redéployer les services publics de justice sur toute l'étendue du territoire.	Proportion de juges en poste et recyclés dans l'arrière-pays	AD	75%	Ministère en charge de la justice Nombre de formations de recyclage et de documentation mise à disposition	PNUD	MINUSCA, OHCHR État/RCA	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : Manque de moyens matériels et humains
1.3.2. Le système judiciaire s'est doté d'une cour pénale spéciale pour lutter contre l'impunité et renforcer la primauté du droit et l'autorité de l'État.	Existence d'une cour pénale spéciale	NON	OUI	Ministère en charge de la justice Nombre de formations de recyclage et de documentation mise à disposition	PNUD	MINUSCA, ONU/ Femmes , OHCHR OIM État/RCA	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Volonté politique. <u>Risque</u> : La non-comparution au procès des grands violateurs des droits de l'homme
1.3.3. Le gouvernement et les principaux acteurs étatiques et non étatiques sont appuyés dans la mise en place d'une commission nationale des droits de l'Homme conforme aux normes et standards internationaux.	Existence d'une commission des droits de l'homme	NON	OUI	Textes de création, de mise en place et de fonctionnement	OHCHR	PNUD	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Volonté politique. <u>Risque</u> : Insuffisance de ressources humaines et matérielles

RESULTATS STRATEGIQUES 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.3. Le système judiciaire est plus performant, la lutte contre l'impunité devient une réalité et les institutions nationales promeuvent une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques, l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel .

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.3.4. Les capacités des institutions de l'État sont renforcées pour assurer le respect des principes démocratiques et des droits de l'homme, garantir les libertés fondamentales et promouvoir la participation citoyenne et inclusive pour plus d'efficacité dans la gouvernance et la gestion des affaires publiques.	Indicateurs mondiaux de gouvernance (4, 5, 6)	AD	AD	Banque Mondiale	PNUD,	MINUSCA, OIM, OHCHR, UNFPA	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : (i) Volonté politique, (ii) stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : Défaut de moyens humains et matériels du Comité d'élaboration des rapports destinés aux mécanismes des droits de l'homme
	Notation CPIA (intégration sociale, gestion publique,...)	AD	AD	Banque Mondiale				
	Indices des droits politiques/ Indices des libertés civiles	AD	AD	Enquête nationale sur la liberté				
1.3.5. L'administration est redéployée sur toute l'étendue du territoire, avec des capacités accrues d'offres de services publics de qualité (santé, éducation, eau, hygiène, protection sociale,...)	Proportion des formations sanitaires fonctionnelles	68%	80%	HeRAMS	OMS	UNFPA, FAO OIT, État/RCA (entités publiques compétentes)	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : Manque de moyens matériels et humains
	Proportion de services administratifs (éducation, eau,...) entièrement redéployés sur le territoire national	AD	80%		UNICEF	OMS, PNUD, État/RCA (entités publiques compétentes)	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : Manque de moyens matériels et humains

RESULTATS STRATEGIQUES 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.

EFFETS 1.3. Le système judiciaire est plus performant, la lutte contre l'impunité devient une réalité et les institutions nationales promeuvent une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques, l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel .

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
1.3.6. Le Gouvernement a mis en application des mesures de lutte anti-corruption plus efficaces pour renforcer le cadre fiduciaire de gestion des finances publiques.	Nombres de nouvelles mesures anti-corruption prises par le Gouvernement	AD	AD	Ministère en charge des finances	PNUD	Organisations de la société civile, État/RCA (entités publiques compétentes)	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : Lenteur dans la mise en œuvre des réformes du système de gestion des finances publiques
1.3.7. La continuité de l'État à tous les échelons administratifs est effective avec une décentralisation et une gouvernance locale plus opérationnelles assurant la participation inclusive de toutes les catégories de populations, notamment les jeunes et les femmes aux processus de prise de décision et de reconstruction.	Proportion des préfets en poste	AD	100%		PNUD,	UNICEF, OMS MINUSCA	Annuelle	Stabilisation sécuritaire. <u>Risque</u> : (i) changement de priorités politiques ; et (ii) insuffisance de ressources humaines et financières

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.1.1. Les populations y compris les victimes de VBG et EAS se trouvant en situation de besoin humanitaire, ont un accès effectif à une prise en charge (PEC) globale incluant les soins médicaux, le soutien psychosocial, l'assistance juridique, les abris sécurisés et les opportunités économiques.	Proportion de structures offrant de PEC juridique	29%	40%	HeRAMS	OMS		Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Disponibilité des services <u>Risques</u> : Absence de personnels qualifiés dans les zones affectées Rupture de stock de médicaments Manque d'information des victimes
	Proportion de structures offrant de PEC médical	AD	AD	GBVIMS	UNHCR		Mensuelle	
	Proportion de structures offrant de PE psychosociale	AD	AD	GBVIMS	UNICEF/UNHCR		Mensuelle	
	Nombre de victimes bénéficiaires de PEC médicale	794	1000	Rapport d'activité	UNFPA, ONUSIDA	UNICEF, UNHCR, ONU/ Femmes, PAM, PNUD, OIM Ministère des Affaires sociales et de la justice	Trimestrielle	
	Nombre de victimes bénéficiaires de PEC psychosociale	AD	AD					
	Nombre de victimes bénéficiaires de PEC juridique	AD	AD					
2.1.2. Le système de santé est capable d'apporter des réponses d'urgence - en termes de prévention de maladies, de détection et de prise en charge des épidémies et de la	Proportion des alertes épidémiques investiguées dans les 72 heures.	AD	AD	Rapports d'investigation	OMS	UNICEF, UNFPA, UNHCR, PAM, Entités publiques compétentes UNICEF, UNFPA, UNHCR, PAM,	Systematique	<u>Hypothèses</u> : Existence d'un plan de contingence de réponse aux épidémies

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
malnutrition, de système adéquat d'hygiène et d'assainissement ,aux enfants (y compris les moins de 5 ans), aux jeunes et aux femmes (notamment les femmes enceintes et mères allaitantes) des zones ciblées	Proportion des épidémies confirmées ayant eu une réponse dans les 72 heures	AD	AD	SitRep	OMS	Entités publiques compétentes		<u>Risques</u> : Faible couverture du système d'alerte précoce dans toutes les préfectures.
2.1.3. Les enfants nés de mères VIH positives ont reçu un traitement approprié, de même, les PVVIH sous TARV déplacés ou perdus de vue y compris les retournés, les rapatriés et les réfugiés, ont repris leur traitement dans la perspective des objectifs 90-90-90.	Nombre d'enfants né de mère séropositives ayant bénéficié de test de dépistage du VIH à la naissance	AD	AD	Rapports Ministère de la santé	ONUSIDA	UNICEF, OMS et État/RCA, UNHCR, (Ministère santé)	Trimestrielle	<u>Hypothèse</u> : Dépistage précoce des nouveau-nés des mères séropositives <u>Risque</u> : L'inaccessibilité des sites PTME
	Nombre de patients sous ARV perdus de vue et remis sous traitement	1 756	3 000	Rapport d'activité	ONUSIDA	Ministère de la santé /UNICEF / Fonds mondial / Communauté / CNLS	Trimestrielle	<u>Hypothèse</u> : Existence d'un mécanisme de traçabilité des PVVIH sous ARV <u>Risque</u> :

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
								L'inaccessibilité aux perdus de vu suite à l'aspect sécuritaire (enclaves, etc)
2.1.4. Les enfants des écoles des zones les plus affectées par la crise sont dotés de kits éducatifs et récréatifs, ont accès à l'alimentation scolaire (cantine scolaire) ainsi qu'à un environnement propre, sain et protecteur pour un meilleur apprentissage.	Nombre de kits scolaires distribués	300.000	350.000	Rapport d'activité	UNICEF	UNHCR	Mensuelle	<u>Hypothèse</u> : Écoles fonctionnelles et répondant aux standards minimums (espace de stockage, partenariat avec la communauté, etc.) <u>Risque</u> : Insuffisance de financement
	Nombre d'écoles qui disposent de structure d'alimentation scolaire	AD	500	Rapport d'activité	PAM/.FAO		Mensuelle	
	Nombre d'écoles répondants aux standards d'écoles amies des enfants.	AD	AD	Rapport d'évaluation	UNICEF		Annuelle	
2.1.5. Des systèmes d'information complémentaires (DTM, RRM, SAP, CMP, RAITS, GBV IMS...) sont en place pour le suivi et la prise des décisions rapide, coordonnées et	Délais de réponse aux alertes.	AD	72 H après l'alerte	Rapport d'activités des systèmes d'alertes	UNOCHA	OIM UNICEF OMS UNHCR UNFPA PAM FAO	Systématique	<u>Hypothèse</u> : Mécanisme de coordination efficace <u>Risque</u> : Rejet des résultats des mécanismes

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
efficace pour la réponse en faveur des personnes déplacées, les retournés, les réfugiés, les rapatriés								d'alertes par le Gouvernement.
EFFET	2.2.	Les populations des zones ciblées en particulier les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. utilisent des services de santé, d'éducation, de fourniture d'eau potable ainsi que les services d'hygiène et d'assainissement de qualité						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
2.2.1. Les populations y compris les victimes de VBG et EAS se trouvant en situation de besoin humanitaire, ont un accès effectif à une prise en charge globale incluant les soins médicaux, le soutien psychosocial, l'assistance juridique, les abris sécurisés et les opportunités économiques.	Proportion des formations sanitaires fonctionnelles qui offrent les paquets minimum d'activités (PMA) des soins préventifs, curatifs et promotionnels	68%	80%	HeRAMS	OMS	UNICEF UNFPA UNHCR	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Disponibilité des ressources humaines qualifiée, intrants, structures fonctionnelles <u>Risque</u> : Le pillage, le déplacement des personnels, la destruction des structures de santé

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.2.2. Le système de surveillance épidémiologique ainsi que la prise en charge des maladies à forte prévalence en particulier chez les femmes et les enfants, sont améliorés	Proportion des points focaux surveillance épidémiologique formés sur la SIMR	60%	100%	Rapport des formations	OMS	UNICEF ONUSIDA		<u>Hypothèse</u> : Disponibilité des outils de collecte des données et des personnels formés au SIMR <u>Risque</u> : Pillage des équipements de transmission des données. Déplacement des personnels de santé suite à l'insécurité. Inaccessibilité des FOSA par les populations.
	Taux de complétude et de promptitude des rapports SIMR	<60%	80%	Rapport SIMR	OMS			
2.2.3. Les acteurs du système de santé se sont appropriées de la politique nationale de santé de la reproduction et ont une meilleure connaissance de ses différentes composantes (santé de l'enfant, santé	Nombre des plans opérationnels des différents secteurs, qui intègrent la politique nationale	AD	AD	Plans opérationnels	OMS :	UNFPA UNICEF	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Diffusion du plan national sectoriel <u>Risque</u> : Faible mécanisme de coordination par secteur.

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
des adolescents et jeunes, santé de la femme, santé de l'homme et santé de la personne âgée)								
2.2.4. Le Comité national de lutte contre le VIH Sida y compris ses structures décentralisées et ses partenaires ont des capacités renforcées en matière de prévention, de prise en charge globale du VIH/SIDA et de coordination de la riposte nationale en lien avec les objectifs 90-90-90.	Nombre des comités préfectoraux opérationnels (RH, Plan de travail mis en œuvre)	0	17	Rapports d'évaluations	ONUSIDA	PNUD ONUSIDA OMS : appui technique et matériel UNICEF UNFPA UNHCR Ministère de la santé / UNICEF/UNFPA	Semestriellement	<u>Hypothèses</u> : Opérationnalisation des équipes techniques préfectorales <u>Risques</u> : Le redéploiement de l'administration publique n'est pas effectif sur l'ensemble du territoire.
2.2.5. Les PVVIH ont eu accès à un paquet intégré de services adéquats comprenant la prise	Pourcentage d'adultes et d'enfants bénéficiant actuellement d'un TARV sur l'ensemble des PVVIH.	23,2%	40%	Rapport du programme	ONUSIDA	Ministère de la santé / UNICEF / OMS	semestrielle	<u>Hypothèses</u> : Fonctionnalité des structures de prise en charge, disponibilité des

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
en charge nutritionnelle, psychosociale, économique, médicale et juridique								personnels qualifiés et disponibilité des ARV <u>Risques</u> : Suspension de l'approvisionnement des ARV par les donateurs. Mouvements des populations.
2.2.6. Les PVVIH, les populations clés et autres groupes vulnérables sont entièrement protégés dans leurs droits conformément aux dispositions de la loi VIH	Nombre des leaders sensibilisés sur la nouvelle loi VIH en RCA	0	AD		ONUSIDA	PNUD		<u>Hypothèse</u> : Loi VIH promulguée et diffusée. <u>Risque</u> : Pesanteur socio-culturelle sur les PVVIH et les populations-clé
2.2.7. Le Gouvernement s'est doté d'une politique nationale de riposte au VIH en milieu de travail.	Existence de la version adoptée du document de politique (Oui/Non)	NON	OUI	Journal Officiel	OIT			<u>Hypothèse</u> : Que la politique nationale de riposte au VIH en milieu de travail soit formulée et adoptée <u>Risque</u> :

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
								Rejet de l'application de la politique nationale validée et les autres acteurs non étatiques.
2.2.8. Les services compétents du Gouvernement ont des capacités institutionnelles, programmatiques et opérationnelles accrues de lutte contre la tuberculose, le paludisme, les maladies non transmissibles et les maladies négligées	Nombre des structures gouvernementales dont les capacités institutionnelles (cadre de fonctionnement et attributions), programmatiques (intégration de l'approche de gestion et de budgétisation axée sur les résultats), et opérationnelles (réhabilitation des structures, dotations en équipements et matériels roulants)	AD	AD	Rapports d'activités des ministères	PNUD	PAM UNOPS UNICEF		<u>Hypothèse</u> : Disponibilité des ressources nécessaires <u>Risque</u> : Non appropriation de la démarche par les ministères concernés
2.2.9. Les enfants (filles et garçons) ont un accès équitable accru et de qualité à une offre d'éducation de base	Ratio élèves/classes	AD	AD	Annuaire statistique	UNICEF	PAM UNHCR OIM	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Disponibilité des enseignants qualifiés et des écoles. Disponibilité des kist scolaires
	Ratio maître/élève	AD	AD	Annuaire statistique	UNICEF	PAM UNHCR OIM	Annuelle	

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
(préscolaire et fondamental 1)								Sécurisation des écoles. <u>Risque</u> : L'inaccessibilité des écoles pour des raisons d'insécurité ou d'accès géographique.
	Nombres de rations servies	AD	AD	Annuaire statistique	PAM FAO	PAM UNHCR OIM	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Disponibilité des ressources financières <u>Risque</u> : Manque de financement.
	Proportion d'écoles équipées de latrines	AD	AD	Annuaire statistique	UNICEF	UNHCR	Annuelle	
2.2.10. Le personnel de l'éducation de base a des capacités renforcées et valorisées	Proportion d'enseignants recyclés	AD	60%	Rapports d'activité des formations	UNICEF	UNHCR	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Adhésion du ministère de tutelle a la stratégie <u>Risque</u> : Manque de ressources financière s pour la rémunération Mouvements des populations

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
								(enseignants et élèves)
	Proportion d'enseignants promus	AD	AD	Rapport d'activités	UNICEF	UNESCO	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Adhésion du ministère de tutelle a la stratégie <u>Risque</u> : Impact sur la masse salariale
2.2.11. Les femmes, les jeunes et les adolescent(e)s ont accès à une offre accrue d'alphabétisation, d'éducation non formelle répondant au développement de leurs compétences fonctionnelles	Proportion des femmes, des jeunes et des adolescent(e)s qui suivent des activités d'alphabétisation, et d'éducation non formelle	AD	AD	Rapport d'activités	UNESCO	UNICEF FAO OIM	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Formateurs formés <u>Risque</u> : Absence des mécanismes de pérennisation d'alphabétisation.
2.2.12. Les autorités éducatives ont intégré l'éducation sexuelle complète dans les curricula	Éducation sexuelle complète dans les curricula du fondamental 1&2 (Oui /Non)	Non	Oui	Curricula	UNFPA	UNESCO	Annuelle	<u>Hypothèse</u> : Existence d'une politique nationale d'éducation sexuelle

RESULTATS STRATEGIQUES	2.	Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.						
EFFETS	2.1.	Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée.						
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
d'assainissement et de déchets solides								
2.2.15. Les populations des zones ciblées ont accès à des informations de qualité relatives aux bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Nombre de litres d'eau potable par personne et par jour	7.5	Normes Sphères			UNICEF UNHCR	Annuelle	<u>Hypothèses</u> : Des mécanismes de gestion durable des points d'eau et des infrastructures d'assainissement sont en place <u>Risque</u> :
2.2.16. Les hommes et les femmes des zones les plus affectées ont un accès permanent à l'eau pour les usages personnels et domestiques selon les normes prescrites en termes de quantité et de qualité et tenant compte de leurs besoins spécifiques	Nombre de litres d'eau potable par personne et par jour	7.5	Normes Sphères			UNICEF UNHCR	Annuelle	Les infrastructures ne sont pas utilisées par la population du fait de considérations de normes sociales

RESULTATS STRATEGIQUES 2 Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.								
EFFETS 2.3. Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont de façon durable, une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.3.1. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition ou à risque de l'être sont mieux identifiés et profilés en vue d'une réponse adéquate..	Proportion des ménages en situation d'insécurité alimentaire et de malnutrition selon le risque.				PAM :	UNICEF FAO		
2.3.2. Les services nationaux en charge de la réponse en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition ont des capacités renforcées	Proportion des services nationaux en charge de la réponse en matière d'insécurité alimentaire et de malnutrition ayant des capacités renforcées				PAM	UNICEF, FAO		
2.3.3. Les organisations paysannes, groupements des producteurs et autres acteurs dans les régions vulnérables sont dotés en kits agricoles et maîtrisent les pratiques agricoles	Proportion des organisations paysannes, groupements des producteurs et autres acteurs : -dotés en kits agricoles				FAO	PNUD UNOPS ONU Femmes		

RESULTATS STRATEGIQUES 2 Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.								
EFFETS 2.3. Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont de façon durable, une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
	-maîtrisant les pratiques agricoles							
2.3.4. Les ménages à insécurité alimentaire sévère et modérée sont dotés de rations alimentaires d'urgence pendant la période de soudure, entre autres dans le cadre de la protection des semences et la relance des activités agricoles	Proportion des ménages à insécurité alimentaire sévère et modérée dotés en rations alimentaires d'urgence et vivres de protection				FAO, PAM			
2.3.5. Les producteurs ont des compétences accrues en matière de nouvelles approches d'interventions en milieu rural pour le renforcement du réseau de multiplication des semences vivrières et pour le développement des filières vivrières	Proportion des producteurs formés				FAO	PNUD		
2.3.6. Les producteurs sont mieux outillés pour réduire des pertes post récoltes	Taux de perte des récoltes				FAO	PAM UNOPS		

RESULTATS STRATEGIQUES 2 Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.								
EFFETS 2.4. Le Gouvernement promeut un socle de protection sociale et le met en œuvre de façon progressive								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.4.1. Les institutions étatiques et non-étatiques ont initié et conduit à terme un dialogue national axé sur le socle de protection sociale	Existence d'un état des lieux des systèmes de protection sociale (Oui/Non)	Non	Oui	Rapport d'étude	OIT	UNICEF État/RCA		
	Existence d'une <i>Task Force</i> sur la protection sociale (Oui/Non)	Non	Oui	Acte de création	OIT	UNICEF État/RCA		
2.4.2. Le Gouvernement s'est doté d'une politique et d'une stratégie nationale de protection sociale.	Existence d'une évaluation des coûts de mise en œuvre d'un socle national de protection sociale (Oui/Non)	Non	Oui	Rapport d'évaluation	OIT	UNICEF État/RCA		
	Existence d'un draft de la politique nationale de protection sociale (PNPS) (Oui/Non)	Non	Oui	Version préliminaire du document de PNPS	OIT	UNICEF État/RCA		

RESULTATS STRATEGIQUES 2 Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.

EFFETS 2.4. Le Gouvernement promeut un socle de protection sociale et le met en œuvre de façon progressive

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.4.3. Le Gouvernement a mis en place un cadre institutionnel et légal pour la couverture universelle en santé	Existence d'une architecture du système de couverture universelle de santé (Oui/Non)	Non	Oui	Document élaboré et adopté	OIT	UNICEF État/RCA		
2.4.4. La Gouvernement s'est doté de mécanismes pérennes et d'outils d'opérationnalisation de la couverture universelle en santé.	Existence d'une nomenclature des actes de produits prise en charge (Oui/Non)	Non	Oui	Document de nomenclature élaboré et validé	OIT	UNICEF État/RCA OMS		
	Mécanisme de financement de la couverture universelle en santé en place (Oui/Non)	Non	Oui	Rapport d'évaluation des ressources disponibles				

RESULTATS STRATEGIQUES 2 Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.								
EFFETS 2.5. Les conditions d'existence des communautés ciblées sont améliorées pour plus de résilience aux chocs.								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
2.5.1. Les communautés ciblées ont des moyens d'existence diversifiés y compris THIMO pour renforcer le tissu social et l'économie locale					FAO :	PNUD PAM UNOPS UNFPA : ONU Femmes OIM		
2.5.2. Les structures étatiques et non-étatiques intervenant dans le domaine humanitaire ont bénéficié d'appuis technique, matériel et financier accrus pour la mise en œuvre des activités de relèvement et la prise en charge des communautés à risque	Proportion de district disposant d'un véhicule	10%	80%	HeRAMS	FAO, OMS	UNFPA PNUD OIM ONU Femmes OMS :		
2.5.3. Les communautés se sont dotées d'un mécanisme de prise en compte systématique des considérations visant la protection de l'environnement dans les actions humanitaires d'urgence ainsi que celles visant le relèvement immédiat est en place						PNUD OIM OMS :		

RESULTATS STRATEGIQUES 3 La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

EFFETS 3. Les institutions étatiques, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »).

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
3.1.1. L'administration centrale et les collectivités décentralisées ont des capacités techniques et de gestion renforcées en matière d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques.	Existence d'outils d'intégration de l'environnement dans les politiques publiques	0	1	Ministères en charge de l'environnement, du plan et Secrétariat général du gouvernement	PNUD/FAO	OMS : MADR MAT Primature	Annuelle	Faible appropriation des acteurs Inorganisation des communautés de base
	Nombre de formations organisées au profit du public-cible	AD	AD	Rapports des formations	PNUD/FAO		Annuelle	Faible appropriation
	% de districts sanitaires disposant d'un personnel formé en santé environnementale	0	60%	Rapports des formations	OMS		Annuelle	
3.1.2. Le secteur privé et les OSC sont impliqués dans la gestion durable de l'environnement aux côtés de l'État	Nombre de nouvelles initiatives conjointes « public-privé » ou « État-OSC » en matière de gestion durable de l'environnement.	AD	AD	Rapports d'activités de services compétents/conventions signées	PNUD	FAO : OMS :	Annuelle	
3.1.3. Les institutions étatiques, les OSC et les communautés locales sont capables de mieux appréhender les	Nombre de plans de contingence disponibles				PNUD/FAO	OMS : PAM		

RESULTATS STRATEGIQUES 3 La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.

EFFETS 3. Les institutions étatiques, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »).

PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
changements climatiques, de conduire des évaluations de risques et d'élaborer des programmes d'adaptation								

RESULTATS STRATEGIQUES 3 La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.								
EFFETS 3.2. La RCA se dote d'une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, et déclinée en programmes à moyen terme pour une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé.								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
3.2.1. L'État s'est doté de capacités nécessaires pour mettre en place un système national de gestion du développement aligné sur les ODD qui assure la stabilité macroéconomique, améliore l'environnement et favorise l'investissement privé.	Au moins l'existence d'un système national de gestion du développement	NON	OUI	Document-cadre du système national de gestion du développement au Plan	PNUD	UNFPA OMS PAM, OIT, OSC État/RCA (Ministères en charge, du plan, du développement, de l'économie, et des finances)	Annuelle	
	Indicateurs de convergence CEMAC	AD	Seuils de convergence	Rapports de la surveillance multilatérale à la CEMAC				
	Indice de perception de la corruption	AD	AD	Rapports Transparence Internationale, Ibrahim Mo et OSC				
3.2.2. Les acteurs étatiques et non-étatiques sont outillés pour mieux exercer les fonctions de prospective, de planification à moyen terme, de gestion macroéconomique, de conduite des réformes structurelles, de conception et d'exécution des programmes et projets de développement	Proportion de ministères disposant d'une structure de PPBSE (planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation)	AD	75%	Rapport d'analyse diagnostique de la chaîne PPBSE.	PNUD	FAO UNFPA UNOPS PAM, OIT OIM OMS, État/RCA	Annuelle	

RESULTATS STRATEGIQUES 3 La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.								
EFFETS 3.2. La RCA se dote d'une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, et déclinée en programmes à moyen terme pour une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé.								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
3.2.3. Le Gouvernement s'est engagé dans la construction consensuelle d'une vision à long terme du développement, cohérente avec les ODD et déclinée en programmes à moyen terme axés sur une croissance verte et inclusive.	Existence d'un référentiel national de développement à moyen ou long terme	NON	OUI	Ministère en charge du développement et du plan	PNUD	UNICEF	Annuelle	
3.2.4. Les secteurs productifs traditionnels (agriculture et élevage, industries extractives et forestières) sont relancés et développés de manière durable et dans une perspective de transformation structurelle de l'économie.	Poids des projets des secteurs productifs traditionnels dans le PIP (Programme d'investissements publics)	AD	AD	Programmes d'investissement public 2017	PNUD	OIM, FAO	Annuelle	
3.2.5. Le Gouvernement a mis en œuvre un programme de construction et de réhabilitation des infrastructures (notamment, électricité, routes et télécommunications) pour la relance de l'économie.		AD	AD			UNOPS		

RESULTATS STRATEGIQUES 3 La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.								
EFFETS 3.3. Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés dans les secteurs créateurs d'emplois décents et de revenus								
PRODUITS DU CSI	INDICATEURS			SOURCES DE VERIFICATION	INTERVENANTS		FREQUENCE DE COLLECTE	HYPOTHESES & RISQUES
	LIBELLES	VALEURS			LEADER	AUTRES		
		B	C					
3.3.1. Le Gouvernement, les employeurs et les travailleurs ont renforcé leur partenariat pour formuler et mettre en œuvre la Politique nationale de l'emploi et de la et de la formation professionnelle (PNEFP).	Existence d'une Politique nationale de l'Emploi et de la Formation professionnelle (PNEFP)	NON	OUI	Version validée de la PNEFP	OIT	PNUD, État/RCA	Annuelle	
3.3.2. Les capacités des institutions publiques sont renforcées pour assurer efficacement la promotion de l'emploi décent au niveau national et au niveau local	Existence d'un Programme Pays pour le Travail Décent (PPTD)	NON	OUI	Document du PPTD signé	OIT	PNUD, État/RCA	Annuelle	
3.3.3. Un programme d'appui aux jeunes est mis en place	Un Programme emploi disponible et opérationnel	NON	OUI	Ministère Emploi et ICASEES	OIT	PNUD, FAO, UNOPS, M. Jeunesse, M Emploi, PAM, MADR, ACFPE, GICA, UNPC, Syndicats,	Annuelle	

ANNEXE 3 : MATRICE DES RESSOURCES FINANCIERES

Cadre synthétique des Resultats et des Ressources du CSI 2016-2017

Résultats stratégiques	MINUSCA/ UNMAS	UNOPS	PNUD	UNICEF	PAM	UNFPA	FAO	OMS	ONUSIDA	UNHCR	UN	OIM	OHCHR	OIT	VNU	TOTAL
											WOMEN					
1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.	4 842 798	0	52 586 275	790 186	0	5 500 000	1 000 000	3 350 000	0	26 164 955	1 700 000	400 000	100 000	0	0	96 434 214
2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.	0	950 000	4 275 000	725 174 957	93 000 000	7 193 552	10 076 979	18 800 000	197 100	0	0	6 500 000	0	124 700	450 000	866 742 288
3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.	0	1 850 000	7 867 300	0	33 000 000	1 686 000	5 512 173	0	0	0	0	3 000 000	0	511 630		53 427 103
Total	4 842 798	2 800 000	64 728 575	725 965 143	126 000 000	14 379 552	16 589 152	22 150 000	197 100	26 164 955	1 700 000	9 900 000	100 000	636 330	450 000	1 016 603 605

Tableau récapitulatif des engagements financiers prévisionnels par effet du Résultat Stratégique 1 en dollar US

Résultat stratégique 1. La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.																
EFFETS	MINUSCA/ UNMAS	UNOPS	PNUD	UNICEF	PAM	UNFPA	FAO	OMS	ONUSIDA	UNHCR	UN WOMEN	OIM	OHCHR	OIT	UNV	TOTAL
1.1. Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire.	4 742 798 (UNMAS)	0	24 037 064	0	0	0	1 000 000	0	0	16 437 000	1 500 000	200 000	0	0	0	47 916 862
1.2. Les institutions civiles, politiques et administratives disposent de capacités suffisantes, promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale.	100 000 (MINUSCA)	0	21 549 211	790 186	0	5 500 000	0	350 000	0	9 727 955	200 000	150 000	50 000	0	450 000	38 867 352
1.3. Le système judiciaire est plus performant, la lutte contre l'impunité devient une réalité et les institutions nationales promeuvent une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques, l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel.	0	0	7 000 000	0	0	0	0	3 000 000	0	0	0	50 000	50 000	0	0	10 100 000
Total par organisme du SNU	4 842 798	0	52 586 275	790 186	0	5 500 000	1 000 000	3 350 000	0	26 164 955	1 700 000	400 000	100 000	0	450 000	96 884 214

Tableau récapitulatif des engagements financiers prévisionnels par effet du Résultat Stratégique 2 en dollar US

Résultat stratégique 2. Les besoins humanitaires essentiels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.															
EFFETS	MINUSCA/ UNMAS	UNOPS	PNUD	UNICEF	PAM	UNFPA	FAO	OMS	ONUSIDA	UNHCR	UN WOMEN	OIM	OHCHR	OIT	TOTAL
2.1. Les populations affectées ou vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées,...) du fait de la crise utilisent des paquets de services de qualité dans le cadre d'une assistance humanitaire accessible, disponible et mieux coordonnée	0	0	0	15 200 000	11 250 000	2 654 030	0	15 000 000	10 000	0		2 000 000	0	0	46 114 030
2.2. Les populations des zones ciblées en particulier les femmes, les enfants et les autres groupes vulnérables. utilisent des services de santé, d'éducation, de fourniture d'eau potable ainsi que les services d'hygiène et d'assainissement de qualité.	0	20 000	0	707 820 000	3 750 000	3 088 022	0	3 800 000	187 100	0		1 000 000	0	37 750	719 702 872
2.3. Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont de façon durable une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante.	0	30 000	0	0	77 400 000	0	446 000	0	0	0		0	0	0	77 876 000
2.4. Le Gouvernement promeut un socle de protection sociale et le met en œuvre de façon progressive	0	0	50 000	50 000	0	1 400 000	0	0	0	0	0	0	0	86 950	1 586 950
2.5. Les conditions d'existence des communautés ciblées sont améliorées pour plus de résilience aux chocs.	0	900 000	4 225 000	2 104 957	600 000	51 500	9 630 979	0	0	0	0	3 500 000	0	0	21 012 436
Total par organisme du SNU	0	950 000	4 275 000	725 174 957	93 000 000	7 193 552	10 076 979	18 800 000	197 100	0	0	6 500 000	0	124 700	866 292 288

Tableau récapitulatif des engagements financiers prévisionnels par effet du résultat stratégique 3 en dollar US

Résultat stratégique 3. La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.															
EFFETS	MINUSCA/ UNMAS	UNOPS	PNUD	UNICEF	PAM	UNFPA	FAO	OMS	ONUSIDA	UNHCR	UN WOMEN	OIM	OHCHR	OIT	TOTAL
3.1. Les institutions étatiques, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »).	0	0	6 417 300	0	2 250 000	0	799 163	0	0	0	0	0	0	0	9 466 463
3.2. La RCA se dote d'une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, et déclinée en programmes à moyen terme pour une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé.	0	1 700 000	1 200 000	0	26 250 000	586 000	4 713 010	0	0	0	0	3 000 000	0	511 630	37 960 640
3.3. Les institutions publiques mettent en œuvre efficacement des politiques et des programmes concertés dans les secteurs créateurs d'emplois décents et de revenus	0	150 000	250 000	0	4 500 000	1 100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	6 000 000
Total par organisme du SNU	0	1 850 000	7 867 300	0	33 000 000	1 686 000	5 512 173	0	0	0	0	3 000 000	0	511 630	53 427 103

ANNEXE 4 : MATRICE DE COHERENCE ENTRE LES PILIERS DE L'EXERCICE RCPCA ET LE CSI 2016-2017

Piliers/Objectifs prioritaires de l'exercice RCPCA	Résultats stratégiques du CSI					
	<i>Résultat stratégique 1.</i> La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.		<i>Résultat stratégique 2.</i> Les besoins humanitaires résiduels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.		<i>Résultat stratégique 3.</i> La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.	
Pilier 1. Soutenir la paix, la réconciliation et sécurité	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI
	Soutenir la réinsertion des combattants et la réduction de la violence	Les institutions étatiques en charge de la défense et de la sécurité conduisent à terme le DDR et la RSS, assurent une meilleure gestion des armes et des munitions et restaurent la sécurité sur toute l'étendue du territoire (<i>Effet 1.1.</i>)				
	Instaurer la sécurité sur toute l'étendue du territoire à travers des forces de défense et de sécurité réformées					
	Réformer l'institution judiciaire et mettre fin à l'impunité	L'État renforce le système judiciaire et lutte contre l'impunité tout en promouvant une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques et de l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel (<i>Effet 1.3.</i>).				
	Mettre en place une politique de réconciliation et de cohésion sociale et les conditions favorables au retour des déplacés et réfugiés	Les institutions civiles, politiques et administratives disposent de capacités suffisantes, promeuvent l'égalité du genre, instaurent une culture de paix et interagissent individuellement ou collectivement en faveur de la				

		réconciliation nationale et de la cohésion sociale. <i>(Effet 1.2).</i>				
Piliers/Objectifs prioritaires de l'exercice RCPA	Résultats stratégiques du CSI					
	<i>Résultat stratégique 1.</i> La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.		<i>Résultat stratégique 2.</i> Les besoins humanitaires résiduels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.		<i>Résultat stratégique 3.</i> La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.	
Pilier 2. Renouveler le contrat social entre l'État et la population	Sous-objectifs RCP	Effets CSI	Sous-objectifs RCP	Effets CSI	Sous-objectifs RCP	Effets CSI
	Redéployer l'administration sur tout le territoire et mettre en place une gouvernance locale inclusive	L'État renforce le système judiciaire et lutte contre l'impunité tout en promouvant une gouvernance qui assure le respect des principes démocratiques et de l'État de droit, la transparence dans la gestion des affaires publiques et la participation des populations au processus décisionnel (Effet 1.3.).	Fournir des services de base à la population sur tout le territoire, en particulier éducation, santé, eau, en initiant un transfert progressif des capacités et moyens aux structures nationales	Les services de santé, d'éducation, de fourniture d'eau potable ainsi que les services d'hygiène, sont relancés dans les zones ciblées et bénéficient à toute la population en particulier aux femmes et autres groupes vulnérables. <i>(Effet 2.2)</i>		
	Renforcer la bonne gouvernance (gestion et contrôle des finances, accroissement des ressources fiscales, lutte contre la corruption, gestion des ressources naturelles de manière transparente et durable		Assurer la sécurité alimentaire et la résilience	Les ménages affectés particulièrement dans les régions vulnérables, ont accès à une alimentation qualitativement adéquate et quantitativement suffisante <i>(Effet 2.3).</i> Les conditions d'existence des communautés ciblées sont améliorées et celles-ci renforcent leur capacité de résilience <i>(Effet 2.4).</i>		

Piliers/Objectifs prioritaires de l'exercice RCPCA	Résultats stratégiques du CSI					
	<i>Résultat stratégique 1.</i> La sécurité est restaurée, les principes du droit à la paix ainsi que l'égalité du genre sont promus, la primauté du droit règne et la gouvernance est améliorée dans ses dimensions démocratique, administrative et économique.		<i>Résultat stratégique 2.</i> Les besoins humanitaires résiduels sont couverts et les services sociaux de base sont disponibles et accessibles, la sécurité alimentaire et nutritionnelle est assurée, la résilience des communautés est renforcée.		<i>Résultat stratégique 3.</i> La RCA acquiert les capacités suffisantes pour promouvoir le droit au développement, et amorce la transformation structurelle de son économie dans une perspective de développement durable et d'adaptation aux changements climatiques.	
Pilier 3. Assurer le relèvement économique et la relance des secteurs productifs	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI	Sous-objectifs RCPCA	Effets CSI
					Relancer et développer de manière durable les secteurs productifs (agriculture et élevage, industries extractives et forestières)	Les institutions étatiques disposent de capacités suffisantes, prennent en compte l'environnement et les changements climatiques dans les politiques publiques et mettent en œuvre de concert avec les OSC et le secteur privé, des modes de gestion durable des ressources agricoles et naturelles (minières, forestières et « écosystémiques »). <i>(Effet 3.1.)</i>
					Réhabiliter et construire les infrastructures (notamment électricité, routes et moyens de communication)	Une vision nationale de développement à long terme orientée vers les ODD et la transformation de l'économie, est construite et déclinée en programmes à moyen terme axés sur une croissance verte et inclusive et des réformes structurelles incitatives pour l'investissement privé. <i>(Effet 3.2.)</i>
					Assurer les conditions-cadres pour le développement du secteur privé et de l'emploi (formation professionnelle adaptée au marché de l'emploi, développement des services financiers)	
				Assurer la stabilité du cadre macroéconomique		